

LE JOURNAL COMMUNAUTAIRE
DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Volume 19 | Numéro 4
Avril 2015

www.autourdelile.com

■ ACTUALITÉS	2
■ ORGANISMES	11
■ PORTRAIT	15
■ VOYAGE	16
■ REPORTAGES	17

CONSERVATION DE LA NATURE À LA POINTE D'ARGENTENAY

© Pierre Lahoud



PLAN DE
CONSERVATION :
LES DIVERGENCES

L'ENTENTE DE
SÉCURITÉ INCENDIE
RECONDUISTE



© Sylvain Delisle



Isabelle
HARNOIS

i.harnois@autourdelile.com

L'organisme Conservation de la nature Canada (CNC) a acquis, l'an dernier, la terre de la Pointe d'Argentenay afin d'abord d'en protéger la richesse naturelle et éventuellement de mettre le site en valeur. Nous avons rencontré M. Patrice Laliberté, chargé de projet pour CNC à Québec, pour en savoir plus.

Depuis les années 1940, la Pointe d'Argentenay, une surface de 35 acres (15 hectares) dominée par la forêt et comportant 1,15 km de rive à l'extrémité est de l'île d'Orléans, appartenait aux familles Guimont et Lafrance qui l'ont conservée intacte jusqu'à aujourd'hui. Ce lieu d'une grande beauté est également d'une immense richesse écologique. La pointe est limitée par un estuaire où se mélangent les eaux douces du fleuve Saint-Laurent et les eaux salées du golfe et de l'océan Atlantique. Il s'agit en outre d'une zone soumise à l'influence des marées, c'est-à-dire une zone intertidale, d'une grande richesse, où croissent des fleurs des plantes uniques au monde, notamment la gentianopsis de

Suite de la une

CONSERVATION DE LA NATURE À LA POINTE D'ARGENTENAY

» Victorin et la cicutaire de Victorin. Celles-ci, de même que d'autres espèces endémiques à l'endroit, se trouvent actuellement en situation précaire¹.

La Pointe d'Argentenay détient en outre le statut d'écosystème forestier exceptionnel (EFE), attribué par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, puisqu'y subsiste une forêt de chênes rouges et de hêtres à grandes feuilles. Le chêne rouge, qui était très répandu dans la région de Québec aux débuts de la colonie, s'est beaucoup raréfié depuis. En effet, il fut intensément récolté pour la construction de navires à l'époque où les chantiers navals étaient une industrie florissante à Québec. D'ailleurs, selon Conservation de la nature «...il est très rare que d'aussi incroyables forêts riveraines soient toujours debout dans une région colonisée depuis 400 ans.»² Par exemple, le village de Saint-François, encore à ce jour très agricole, possède d'immenses terres, certaines défrichées au XVII^e siècle, et de vastes panoramas, mais un milieu forestier localisé près des rives du fleuve.

La chênaie rouge à hêtres de la Pointe d'Argentenay sert également de refuge à de nombreuses espèces aviaires, dont le pioui de l'Est qu'on estime en situation préoccupante, et d'aire de nidification pour le pygargue à tête blanche, espèce désignée vulnérable en 2012, et le grand héron. Le milieu forestier abrite aussi la salamandre cendrée. La zone intertidale de la pointe accueille un grand nombre d'espèces fauniques. Selon M. Patrice Laliberté, elle figure parmi les plus productives du fleuve Saint-Laurent du fait de la richesse de sa biomasse végétale qui nourrit les invertébrés alimentant poissons et oiseaux aquatiques. Elle

...il est très rare que d'aussi incroyables forêts riveraines soient toujours debout...

est notamment fréquentée par l'oie des neiges dans la réserve de Cap-Tourmente qui se trouve à un coup d'aile et par le canard noir.

La pointe est donc qualifiée par CNC de sanctuaire insulaire, un milieu d'un intérêt écologique majeur en raison de sa biodiversité, de sa richesse naturelle et de son intégrité. Les parents Guimont et Lafrance étant aujourd'hui décédés, leurs héritiers ont estimé important d'en assurer la pérennité. Dans cet esprit, ils ont arrêté leur choix sur l'organisme Conservation de la nature, dont la mission et l'objectif sont la protection de sites remarquables par leur biodiversité et leur richesse intrinsèque, de même que leur préservation pour les générations actuelles et futures³.

Conservation de la nature

Depuis 1962, Conservation de la nature se consacre à protéger l'héritage



La Pointe d'Argentenay.

© Conservation de la nature Canada

tage naturel canadien, principalement par l'action privée. L'organisme identifie des aires naturelles nécessitant une action de conservation prioritaire et, à l'aide de partenaires principalement privés, les acquiert, parfois, par legs testamentaires. Elle en assure la gestion à long terme, en partenariat avec des organismes privés et les instances administratives locales. Présente, partout au Canada, CNC a commencé son action au Québec en 1978 dans le cadre du projet Un fleuve, un parc, axé sur la protection des berges et des îles du fleuve Saint-Laurent. Les abords de notre grand fleuve étant le principal lieu de peuplement du Québec, le fleuve lui-même est reconnu comme le plus vaste estuaire d'eau douce au monde. À ce titre, il abrite de nombreux écosystèmes d'un intérêt unique. De

l'île Perrot aux Îles-de-la-Madeleine, CNC protège maintenant 386 kilomètres carrés sur le territoire québécois, incluant des îles du lac Saint-Pierre, la réserve naturelle Jean-Paul-Riopelle, de l'Île aux Grues et la Pointe de Saint-Vallier, sur la rive sud.

Nous avons appris de M. Patrice Laliberté que les partenaires de CNC qui ont permis l'acquisition de la pointe, selon un *modus operandi caractéristique*, sont : La Fondation de la Faune du Québec, le gouvernement du Canada, le US Fish and Wildlife Service, un donateur anonyme ainsi que Mme Marie José Guimont et M. Claude Lafrance

Les sites protégés par CNC peuvent être fréquentés par le public, comme c'est le cas de la Réserve Jean-Paul-Riopelle et de la Pointe de Saint-Vallier. Cela implique cependant un partenariat avec les instances municipales locales ou certains organismes privés de conservation afin d'assurer une gestion des lieux qui permette d'en assurer l'intégrité et d'en protéger la valeur intrinsèque. À

cet égard, les MRC peuvent adopter des plans de conservation de parties de leur territoire et une municipalité peut se doter d'un plan de gestion des aires protégées avec la collaboration de CNC. D'ailleurs, M. Laliberté souligne que l'éducation et la sensibilisation du public font partie intégrante de la mission de CNC.

En ce moment, l'accès au site de la Pointe d'Argentenay se situe sur une propriété privée appartenant aux Scouts de Québec. Il faut voir dans cet accès restreint une protection

des richesses du site jusqu'à ce qu'un projet local en permette la fréquentation par le public tout en assurant la gestion respectueuse du milieu naturel. Le potentiel d'un tel lieu sur le développement d'un véritable écotourisme a de quoi faire rêver les amants de la nature et, peut-être, les instances locales.

¹ M. Laliberté nous signale que c'est le cas de l'éricaudon de Parker, de la zizanie naine, du bidant d'Eaton, de la lindernie estuarienne et du lysyme du Saint-Laurent.

² L'Arche, automne 2014, «Des vagues sur la Pointe d'Argentenay», p. 7. D'autres espèces sylvicoles menacées sont la cardamine géante, la cardamine carcajou et le noyer cendré.

³ Source : CNC, feuillet d'information, www.conservationdelanature.ca.

PLUMobile
Organisateur de déplacements
Côte-de-Beaupré - île d'Orléans

Facilite ma mobilité,
grâce au titre métropolitain.

Un seul laissez-passer à acheter pour utiliser TOUS les réseaux de transport collectif suivants :

- Réseau de transport de la Capitale
- Société de transport de Lévis
- Transport collectif de La Jacques-Cartier
- Traverse Québec-Lévis
- PLUMobile (Côte-de-Beaupré - île d'Orléans)

3 catégories de laissez-passer métropolitain sont disponibles :

- Adulte : 122 \$
- Étudiant et moins de 18 ans : 99 \$
- Aîné : 80,25 \$

Informez-vous au sujet de nos horaires et de nos tarifs :
418 827-8484 / sans frais 1 866 824-1433
www.plumobile.ca

Desjardins
Partenaire du titre métropolitain

PLAN DE CONSERVATION : LES DIVERGENCES



Sylvain
DELISLE

sylvain@autourdelile.com

Au mois de février dernier, des consultations publiques eurent lieu concernant le plan de conservation du site patrimonial de l'île d'Orléans. Le Conseil du patrimoine culturel du Québec était responsable de celles-ci. Comme rapporté dans un article précédent, les intervenants, bien que nombreux et variés, exprimèrent des opinions bien souvent semblables. Par contre, certaines interventions et certaines questions susciteront davantage de divergences d'opinion.

Question de perception

Une thématique récurrente dans les questions adressées aux intervenants par le président du Conseil du patrimoine culturel du Québec, Yves Lefebvre, était leur perception par rapport à la réglementation. Nombreux furent ceux qui demandèrent un assouplissement de la réglementation ou de son interprétation. D'autres intervenants profitèrent de l'occasion pour attirer l'attention du conseil sur certaines problématiques plus spécifiques. Ainsi, pour Claire Pageau, représentante des Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec, l'abandon de maisons anciennes reste un problème qui n'est pas résolu. De son côté, Bernard Dagenais, résident de Sainte-Pétronille, déplora que le développement économique l'emporte sur la conservation du patrimoine : «J'estime que vivre à l'île est un privilège, puisque c'est un joyau, puisque c'est une merveille qui est vue par des milliers de personnes et que ce privilège a un coût [...] le plan ne sera jamais trop contraignant pour moi.»

Qui gérera?

Tel qu'expliqué par M. Lefebvre : «La nouvelle Loi sur le patrimoine culturel qui a été mise en place [...] en octobre 2012 et qui a été adoptée un an avant,

en octobre 2011, la loi prévoit que le ministre peut transférer des responsabilités aux villes, aux municipalités.» Si la MRC de L'île-d'Orléans a fait savoir par son mémoire qu'elle souhaitait un transfert graduel des responsabilités, la question ne faisait pas l'unanimité parmi les intervenants.

Certains, tel François Bouffard, résident de Saint-Laurent, soutenaient la MRC dans cette optique : «À mon avis, un seul organisme devrait administrer et gérer toutes les demandes des citoyens. Cet organisme devrait être situé sur l'île d'Orléans. Mon expérience personnelle de transiger avec les fonctionnaires du ministère de la Culture et des Communications me pousse à suggérer ce changement. Ceux-ci ne connaissent pas l'île d'Orléans, ne viennent jamais sur place pour apprécier les demandes faites et se fient à des informations sur le web comme Google Maps ou SketchUp pour se familiariser avec le site en question. Ceci est totalement inacceptable.»

Marcel Barthe, du Collectif pour la valorisation du patrimoine bâti de l'île d'Orléans, demande cependant au ministère de continuer à gérer le site patrimonial : «Malheureusement, contrairement à d'autres, [...] on recommande à la ministre de ne pas confier actuellement aux autorités locales la responsabilité première de mise en application du plan, la MRC et les municipalités n'ayant pas suffisamment démontré dans le passé leur volonté de protéger le lieu patrimonial, ni mis en place les ressources adéquates pour assumer de telles responsabilités.»

Rappels

À la suite de ces consultations, le Conseil du patrimoine culturel du Québec formulera ses recommandations à la ministre de la Culture et des Communications, Mme Hélène David. Visionner les consultations : www.cpcq.gouv.qc.ca.

AUTOUR DE L'ÎLE VERSION 3

Sylvain
DELISLE

sylvain@autourdelile.com

C'est fait. Un an de travail se concrétise. Le 23 avril, devant clients et partenaires, *Autour de l'île* a dévoilé sa nouvelle image. Il s'agit du troisième visuel pour le journal depuis sa création. Cette initiative est importante et permet à *Autour de l'île* de se doter d'une image moderne sans rompre avec la continuité. C'est aussi par cette action qu'*Autour de l'île* confirme sa dualité de plateformes.

Le papier

La nouvelle une avec son logo, sa grande photo et son approche minimaliste est certainement l'élément le plus marquant de cette refonte. De nombreux changements se dévoilent cependant de page en page.

L'une des nouveautés les plus importantes est aussi l'une des plus subtiles ; le journal est maintenant totalement en couleur.

Le web

Si la version papier du journal demeure un incontournable, la refonte

Cette initiative est importante et permet à *Autour de l'île* de se doter d'une image moderne sans rompre avec la continuité.

un comité de bénévoles fut formé dès le début de 2014 pour planifier, financer et superviser cette refonte. Merci de vos efforts. Partenaire de son milieu, le CLD de l'Île

d'Orléans collabore financièrement et de manière importante à cette nouvelle phase de notre développement. Merci de votre soutien constant. De concept à réalité, c'est Orage Communication qui eut le mandat de concrétiser notre vision. Merci de votre créativité.

Le Conseil d'Administration d'*Autour de l'île* est fier et se réjouit du dynamisme de son équipe. S'améliorer, s'adapter à la modernité, faire de son journal un des chefs de file du réseau communautaire provincial, voilà la marque identitaire de tous ceux qui depuis des années travaillent à la renommée de ce journal. Profitez de l'édition d'avril pour visualiser notre nouveau pas en ce sens.

Violette Goulet,
Présidente du conseil d'administration

VOTRE RÉFÉRENCE À L'ÎLE D'ORLÉANS

Yves Emond

Courtier immobilier, Yves Emond inc.

Tél. : 418 666-5050
Cell. : 418 573-0486

immobilier@yvesemond.com
www.yvesemond.com

Opinion *gratuite* de la valeur marchande de votre propriété.

RE/MAX Référence 2000
Agence immobilière
3333, du Carrefour, local 250, Québec (Québec) G1C 5R9
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

TranquilliT
Gestion locative et vente

L'ENTENTE DE SÉCURITÉ INCENDIE RECONDUITE



Pierre
SHAIENKS

p.shaienks@autourdelile.com

Dans notre édition de juin dernier, nous avions informé nos lecteurs du fait que l'entente intermunicipale sur la sécurité incendie était en péril, le conseil municipal de Saint-Jean ayant voté à l'unanimité de se retirer du schéma de couverture de risque incendie de la MRC au 1^{er} janvier 2015. Il est maintenant acquis qu'une nouvelle entente de cinq ans a été signée à la satisfaction des maires. Nous avons rencontré le maire de Saint-Jean, M. Jean-Claude Pouliot, qui était à l'origine du désaccord et qui nous a souligné les principales améliorations apportées à l'entente.

Schéma de couverture et répartition des coûts

D'entrée de jeu, M. Pouliot a tenu à nous informer que le service d'incendie sur l'île était efficace, que ses pompiers étaient disponibles et bien formés, que les équipements étaient adéquats et que le schéma de couverture et la répartition des coûts n'avaient pas été modifiés dans cette nouvelle entente puisqu'ils ne constituaient pas la raison du litige. Ce litige relevait uniquement d'un problème administratif et non d'efficacité des opérations.

Des irritants abolis

Parmi les irritants dont nous avait fait part le maire de Saint-Jean en juin dernier, la question du

dépassement des budgets dans certaines municipalités, engendrant des coûts additionnels absorbés par l'ensemble des municipalités alors qu'il y avait même eu diminution du nombre d'incendies dans certains cas, avait suscité la grogne du maire. S'était ajoutée à ce dépassement de coûts, l'intention de la municipalité de Saint-Laurent de se doter d'un nouveau camion de service et d'agrandir sa caserne. La nouvelle entente, adoptée par tous les maires, stipule maintenant que les budgets devront être soumis plus tôt en octobre et qu'un comité formé des quatre chefs pompiers, d'un coordonnateur et d'un maire responsable, verra à soumettre des propositions à l'assemblée des maires qui devra statuer par résolution sur les propositions soumises. Toutes les dépenses d'importance devront être acceptées par résolution. C'est ainsi que les dépassements de coût devront être absorbés par la municipalité responsable du dépassement et non par l'ensemble des municipalités. De plus, sauf exception, il n'y aura plus de transfert de budget d'un poste à l'autre. Par exemple, si aucun incendie ne surveillait dans une municipalité, l'argent non dépensé au poste des salaires ne pourrait être transféré pour être dépensé dans un autre poste budgétaire. Ces nouvelles mesures visent une standardisation et un meilleur contrôle des dépenses, une optimisation

des ressources et du pouvoir de gestion dans le but ultime de freiner l'augmentation des coûts assumés par la population.

Le maire de Saint-Laurent satisfait

Comme la municipalité de Saint-Laurent avait été mentionnée en juin par le maire de Saint-Jean, relativement aux projets d'agrandissement de leur caserne et d'achat d'un nouveau camion, nous avons communiqué avec le maire de Saint-Laurent, M. Yves Coulombe. Ce dernier se dit satisfait de la nouvelle entente intervenue. Il nous a confirmé qu'il s'agissait d'une entente de compromis acceptée par l'ensemble des maires et qui ne modifiait en rien les projets en matière incendie de sa municipalité ou d'autres municipalités de l'île.

Vers une fusion des services incendie?

Il appert que non. La question fut abordée au conseil des maires puis rejetée puisqu'elle n'apporterait aucun avantage au niveau du coût ou de l'efficacité du service. L'entente actuelle, si elle n'est pas parfaite, pourra être revue à la lumière de l'expérience vécue, mais, selon le maire Pouliot, la population est bien protégée et plusieurs MRC de la région envieraient le mode de gestion des services incendie instauré à l'île.

LE PRINTEMPS DE L'APMAQ



Normand
GAGNON

n.gagnon@autourdelile.com

En ce dimanche 29 mars, les astres étaient alignés pour l'Association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ) qui tenait une activité de financement sur la route d'Argentenay, à Saint-François. Un ciel aux couleurs du printemps, un soleil éclatant, mais encore suffisamment de neige pour profiter d'un hiver qui résiste à sa disparition et la douce chaleur de la maison patrimoniale de Michel Gauthier qui nous attend au bout du chemin.

Membres de l'association, amis et invités avec enfants étaient en effet conviés à cette activité festive au cours de laquelle la soixantaine de personnes présentes purent profiter d'un copieux repas de saison dans une ambiance d'un autre âge en plus de participer à des activités de plein air au sein d'un décor bucolique resplendissant. La ballade en traîneau à cheval à travers l'érablière, jusqu'au fleuve, la fabrication du sirop d'érable et la tire sur la neige furent pour certains une première; et pour



La maison de Michel Gauthier © Normand Gagnon (désignée maison Émile-Picard dans le répertoire du patrimoine, vers 1690), route d'Argentenay, à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans. Mention du Prix de l'Île 2010 pour l'aménagement extérieur ayant permis de retrouver l'état original du site.

les familiers, ce fut un voyage dans le temps que l'on n'a de cesse de renouveler tant il procure à chaque fois de ces petits bonheurs tout simples.

Une autre réussite qui montre, si c'était encore nécessaire, le dynamisme de l'association, de son conseil d'administration et de ses membres.

Rappelons à nos lecteurs que le réseau de l'APMAQ, qui s'étend sur l'ensemble du territoire québécois et qui compte aujourd'hui plus de 700 membres en plus de les regrouper et de leur offrir des services spécialisés, entend désormais mettre l'accent sur sa mission d'éducation et de sensibilisation du public à la sauvegarde du patrimoine bâti québécois. Soulignons enfin que l'association a été à l'origine d'un programme d'assurance spécifique aux propriétaires de maisons anciennes qui en sont membres; ce programme, désigné Heritas, offre des niveaux de garanties en fonction des exigences des propriétaires.

L'évènement

Volkswagen pour tous

À partir de **0 %** + jusqu'à **1000 \$** DE RABAIS*

Location mensuelle à partir d'un montant équivalent à **69 \$** avec 2 semaines sur 48 mois**

Inclus 1 000 \$ de rabais***

Jetta Trendline de 2,0 L 2015

Location mensuelle à partir d'un montant équivalent à **1 298 \$** avec 1 000 \$ de rabais****

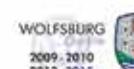
En vigueur jusqu'au 30 avril.

Ya!

Langlois Volkswagen
6090, boul. Sainte-Anne,
L'Ange-Gardien 418 822-0671

Visitez www.langloisvw.com

*Offre d'achat à l'achat d'une auto neuve ou occasion à l'expiration du crédit de Volkswagen Finance et à l'achat au modèle Jetta Trendline de 2,0 L 2015 avec un loyer mensuel de base avec boîte manuelle à 0% et avec le POFI de base net 10 800 \$. Inclus les frais de transport et inspection de préférence de 1 000 \$. Inclus le loyer et les frais de transport et inspection de préférence de 1 000 \$. Acompte de 932 \$. Crédit d'emprunt de 46 600 \$. Inclus les frais reliés à l'emprunt au RDPM de 1 000 \$ pour une obligation totale de 12 641 \$. Inclus les intérêts sur le reste de 1 000 \$. Frais, assurances, immobilisation, options et taxes applicables en sus. **Ajuste à 1 000 \$ de rabais sur l'achat pour l'acheter au compétiteur, le louer ou la location d'un modèle Jetta Trendline de 2,0 L 2015. Le rabais varie selon le modèle. L'offre ne peut être combinée à aucune autre offre non présentée dans cette annonce. ***Des paiements de location à partir de 1932 \$ pour le mois. Jetta Trendline avec une base avec boîte manuelle à 0% et avec le POFI de 10 995 \$. Frais de transport et inspection de préférence de 1 000 \$. Inclus dans le paiement mensuel. Térme de 48 mois. Acompte de 1 298 \$. Inclus les frais de transport et inspection de préférence de 1 000 \$. Inclus les intérêts sur le reste de 1 000 \$. Frais, assurances, immobilisation, options et taxes applicables en sus. ****Frais de transport et inspection de préférence de 1 000 \$. Inclus dans le paiement mensuel. Térme de 48 mois. Acompte de 1 298 \$. Inclus les frais de transport et inspection de préférence de 1 000 \$. Inclus les intérêts sur le reste de 1 000 \$. Frais, assurances, immobilisation, options et taxes applicables en sus. Les versements annuels sur deux semaines incluent 1 000 \$ de rabais. Cette offre de location d'une auto neuve finira et sujette à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance sur le modèle Jetta Trendline de 2,0 L 2015 neuf et non immatriculé de base avec boîte manuelle à 0% et avec le POFI de 10 995 \$. Frais de transport et inspection de préférence de 1 000 \$. Inclus dans le paiement mensuel. Frais de transport et inspection de préférence de 1 000 \$. Inclus dans le paiement mensuel. Frais, assurances, immobilisation, options et taxes applicables en sus. Le concessionnaire peut rendre ou louer à prix moins. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requise. Offres en vigueur jusqu'au 30 avril 2015. POFI du modèle mensuel Jetta 1.8T Highline 2015. 27 480 \$.



Gens de l'Île d'Orléans, s.v.p. répondez à ce sondage !

(quelques minutes par Internet ou par téléphone)

Le mouvement *Une Île, une vision* vous invite instamment à prendre quelques minutes de votre temps pour répondre à un sondage par Internet à l'adresse www.lesondeur.net/io ou, si vous n'avez pas de connexion Internet, par téléphone au numéro 418-907-9600 poste 212.

Le sondage est en ligne dès maintenant et le restera jusqu'au 4 mai à minuit. Mais n'attendez pas, donnez votre opinion dès maintenant !

Les questions du sondage

Les questions du sondage portent sur la vie à l'Île d'Orléans, sa qualité, la perception de ses principaux enjeux, sa gouvernance, le profil de ses résidents, etc. Mais la question centrale, celle qui est la raison-d'être du sondage, porte sur l'unité d'administration publique de notre île.

Une firme de sondage crédible

Une île, une vision a confié la réalisation du sondage à *Axiome Marketing*, une maison de sondage crédible, professionnelle et indépendante. C'est *Axiome Marketing* qui enregistrera les réponses, les analysera et en tirera les conclusions. Des mesures techniques sont mises en place pour que les résultats ne soient pas « détournés » par des réponses multiples d'un groupe ou des mêmes répondants.

Les résultats seront rendus publics

Quels qu'ils soient, *Une île, une vision* s'engage à rendre les résultats publics.

À vous la parole !

C'est maintenant à vous, gens de l'île d'Orléans de prendre la parole. Répondez au sondage en grand nombre !

Un carton d'invitation à participer au sondage dans votre boîte à lettres le 23 ou 24 avril vous donne tous les détails. Répondez !



Participer vous donne droit au tirage d'un iPad mini ou d'un autre prix.

Participez dès aujourd'hui !

PROJET DE CONSERVATION DES MILIEUX RIVERAINS À L'ÎLE D'ORLÉANS

Sabrina
DOYON

Association forestière des deux rives

L'Association forestière des deux rives (AF2R) est heureuse de lancer officiellement son projet de conservation volontaire des milieux naturels riverains d'intérêt dans la MRC de L'île-d'Orléans qui s'échelonnera sur trois années. L'AF2R invite les propriétaires riverains du fleuve Saint-Laurent à la contacter en vue de mieux connaître et de protéger leur milieu naturel.

Ce projet contribuera à sensibiliser les propriétaires terriens, les producteurs agricoles et la population locale afin de stimuler leur intérêt à protéger les habitats fauniques et floristiques, à préserver le paysage du fleuve Saint-Laurent et de l'île d'Orléans ainsi qu'à maintenir l'intégrité de l'écosystème du Saint-Laurent et de ses affluents.

Les propriétaires riverains de l'île d'Orléans interpellés

Tous les propriétaires fonciers de milieu riverain le long de la rive nord du fleuve Saint-Laurent à l'île d'Orléans sont invités à communiquer avec l'AF2R. Toutefois, ce sont ceux des municipalités de Sainte-Pétronille et de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans qui auront priorité durant cette première année. Le projet vise les propriétaires désirant protéger leur milieu riverain, mais aussi ceux souhaitant simplement en apprendre un peu plus sur ces écosystèmes très diversifiés.

Une caractérisation gratuite et un suivi personnalisé

Une caractérisation gratuite consistant en la réalisation d'inventaires bio-



Sur le terrain de l'Espace Félix-Leclerc, Le sentier d'un flâneur fait découvrir l'intérieur de l'île, ses boisés et ses champs en culture.

© AF2R

logiques de leur milieu naturel riverain sera effectuée chez les propriétaires acceptant de participer au projet. Par la suite, un cahier personnalisé leur sera remis, comprenant notamment les données biologiques recueillies ainsi que des recommandations de protection, de conservation, d'aménagement ou de restauration. Ce cahier leur permettra d'améliorer leurs connaissances en vue de protéger l'intégrité écologique de leur milieu tout en préservant les services environnementaux et économiques qu'ils leur rendent. Diverses activités de sensibilisation seront aussi proposées aux propriétaires et aux citoyens pour leur permettre de découvrir les richesses des milieux naturels qui les entourent.

Pour une conservation volontaire

En contrepartie, les participants

seront invités à signer une entente de conservation volontaire de leur milieu naturel riverain d'intérêt. Cette entente constitue une déclaration d'intention (engagement moral) par laquelle un propriétaire manifeste le souhait et l'intérêt de conserver les attraits naturels de sa propriété. Cette entente est donc basée sur la bonne volonté du propriétaire et n'affecte aucunement le droit foncier de ce dernier.

Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec. Notons aussi la contribution financière de la Fondation de la faune du Québec et de son partenaire Habitat faunique Canada, ainsi que l'appui de plusieurs intervenants de la région.

CLUB DE COURSE LES PATTES AUX FESSES

Nadine
GIGUÈRE

Entraîneur certifiée course à pied.ca

Il y aura du nouveau sur l'île d'Orléans. Le club de course Les pattes aux fesses commencera ses activités dès le 21 avril prochain.

Débutants et intermédiaires sont invités à s'inscrire dès maintenant. Les débutants courront les mardis de 18 h 30 à 19 h 30 et les intermédiaires les jeudis de 18 h 30 à 19 h 30. Les départs se feront à différents endroits, selon un horaire planifié. Les secteurs visés sont : Sainte-Pétronille, Saint-Pierre, Sainte-Famille et Saint-François.

Le coût d'inscription pour la session débutant le 21 avril et se terminant le 2 juillet est de 70 \$. Pour s'inscrire dans le groupe des intermédiaires, il est requis de déjà pratiquer la course à pied ou encore d'être capable de courir plus de 15 minutes de manière continue.

Pour tous renseignements, communiquez avec Mme Nadine Giguère, au 418 829-0984 ou au 418 564-0560. Les inscriptions se feront par courriel à nadine.giguere@oricom.ca

Courtoisie demandée

Les gens qui circuleront à Sainte-Pétronille, Saint-Pierre, Sainte-Famille ou Saint-François les mardis et les jeudis soir, sont priés de prendre note que des coureurs arpenteront les abords du chemin Royal et d'autres rues. Soyez assurés que les gens pratiqueront leur sport en gardant en tête la sécurité, mais la coopération et la courtoisie de tous seront un atout majeur. Au plaisir de courir.

Fertilisation Orléans inc.

AMÉNAGEMENT & ENTRETIEN PAYSAGER

- Terrassement • Ensemencement de pelouse
- Réalisation d'aménagement paysager • Vrac, terre, pierre, compost

2320, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans G0A 4E0
Téléphone : 418 828-9121 • Télécopieur : 418 828-2729
Courriel : info@fertilisation-orleans.com
www.fertilisation-orleans.com

JESSICA SHEEDY architecture

TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE EN ARCHITECTURE
Plan professionnel avec visualisation du projet en 3D.
Projets d'agrandissements, de constructions neuves ou de rénovation.
418 265-9296

MEMBRE ET TITULÉE DE LA TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE EN ARCHITECTURE

létourn

la référence en alimentation animale

○ **Beauport**
377, rue Armand-Paris
418.660.8440

5\$ de RABAIS

○ **Les Saules**
3055, boul. Hamel
418.871.5612

○ **Sainte-Foy**
3005, Ch. Ste-Foy
418.659.4185

○ **Charlesbourg**
4500, boul. Henri-Bourassa
418.627.0076

○ **Carrefour Soumande**
425, rue Soumande
418.527.4426

létourn

Obtenez 5\$ de Rabais sur tout achat de 25\$ et plus

valide jusqu'au 31 mai 2015

○ **Carrefour Charlesbourg**
8400, boul. Henri-Bourassa
418.626.5245

www.letourno.com

INDIGNEZ-VOUS!

**Normand
GAGNON**

n.gagnon@autourdelile.com

C'est de cette colère face à l'injustice dont il est ici question; de ce bouillonnement intérieur qui se manifeste devant une situation considérée comme inacceptable; pour certains, de ce profond inconfort ressenti quand des valeurs fondamentales universelles sont bousculées; de ce sentiment d'urgence qui nous pousse à réagir et à agir. Pas de ces réactions à vif que semblent s'autoriser certains commentateurs en pourfendant ceci aujourd'hui et son contraire demain; ou en condamnant sans analyse aucune toute dérogation à l'ordre établi, à la langue de bois et à la bonne conscience.

Dans un opuscule publié en 2008 et intitulé «Indignez-vous¹», Stéphane Hessel, ce résistant français



Visage de résistance, infographie.

© Normand Gagnon

ayant été associé à la Déclaration universelle des droits de l'homme, revient sur le Programme du Conseil de la résistance (mars 1948), lequel proposait un ensemble de principes et de valeurs sur lesquels devrait reposer la démocratie : Un plan complet de Sécurité sociale, une retraite permettant aux travailleurs de finir dignement leurs jours, la nationalisa-

« Résistez. Résistez.
Gardez par-dessus tout
l'amour de la liberté et
votre sens critique».
Jean d'Ormesson

- Jean d'Ormesson.

pour tous les enfants de bénéficier de l'instruction la plus développée, la nécessité d'une presse libre et indépendante de l'État et des puissances de l'argent. En d'autres mots, «une organisation de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général...». Rappelons que semblables idées avaient été dans les années 60 à l'origine de la Révolution tranquille du Québec.

Force est de constater avec cet auteur que c'est «tout le socle des conquêtes sociales [...] qui est aujourd'hui remis en cause». Les politiques de nombreux gouvernements partout dans le monde et en particulier des gouvernements actuels du Québec et du Canada en témoignent éloquemment. Le récent budget Leitao ne prévoit-il pas des allègements fiscaux aux entreprises en même temps qu'il impose des compressions draconiennes aux secteurs de l'éducation et la santé? Étrangement, le ministre invoque l'équité intergénérationnelle alors

CITATIONS TIRÉES DE L'ARTICLE *INDIGNATION*, DE JULIE STANTON, LE BEL ÂGE, AVRIL 2015.

«Je rêve du jour où des centaines de milliers de gens de tous les pays se lèveront pour crier leur malaise face à la domination du dieu Argent...»
- André Mathieu.

«... ce qui m'indigne, c'est la société amorphe qui se laisse faire faute de savoir mieux, c'est ce cheminement vers l'inégalité et le prix qu'il faudra payer, un jour, pour l'avoir toléré. Finalement, le petit bruit des pantoufles est plus dangereux que celui des bottes». - Jean-Paul L'Allier.

«... Et saviez-vous que s'est installé insidieusement un phénomène de pauvreté qui atteint désormais les citoyens avec emploi?». - Louise DesChâtelets.

«J'en ai contre un système qui permet à certains de quitter leur poste avec de généreuses indemnités de départ... Pourquoi l'honnête ouvrier d'usine, qui a passé toutes ses années actives à accomplir un travail conscientieux, se retrouve-t-il souvent sans fonds de retraite?». - Véronique Morel.

De Jean-Claude Ravet (éditeur en chef) dans *La force de l'indignation*, Relations, mars 2011.

«[L'indignation] est aussi un don. Elle concerne toujours un autre. [...]. Elle nous rappelle ainsi, dans notre chair, notre commune humanité, ce lien vital qui nous unit aux autres».

qu'il concentre les coupures en éducation et dans le programme des garderies! Cherchez l'erreur.

Les programmes d'austérité, exacerbée dans le dernier budget gouvernemental, auront-ils pour effets de voir les citoyens répondre à l'appel de Hessel? Pour dépasser le totalitarisme rampant, «il faut se fonder, nous dit-il, sur les droits, dont la violation, quel qu'en soit l'auteur, doit provoquer notre indignation. Il n'y a pas à transiger sur ces droits». Le pamphlétaire précise par ailleurs l'efficacité de la non-violence en ce sens qu'elle «suscite l'appui, la compréhension [et le] soutien de tous ceux qui, dans le monde, sont les adversaires de l'oppression.» Et d'ajouter que la pensée

productiviste et la fuite à l'économie financière sont coupables de toute la violence aujourd'hui constatée parce que c'est elle qui engendre les conflits, la compétition, l'écart entre les riches et les pauvres, etc.

Et Hessel de conclure avec cet appel à l'indignation, destiné particulièrement aux jeunes qui feront le XXI^e siècle, en leur disant : «CRÉER, C'EST RÉSISTER, RÉSISTER C'EST CRÉER». Et nous d'espérer qu'ils seront nombreux, dans les pas de Gabriel Nadeau-Dubois à l'entendre

¹Stéphane Hessel, *Indignez-vous*, Éditions Indigène, édition revue et augmentée, décembre 2011. Près de 5 millions d'exemplaires ont jusqu'ici été vendus partout dans le monde.

Buffet Maison

— Traiteur distingué, pâtisserie & épicerie fine —

**LE 10 MAI PROCHAIN
C'EST LE TEMPS
DE GÂTER MAMAN!**

A large round cake with pink frosting and white roses on top. The words "Bonne Fête Maman" are written in white frosting on the side. In front of the cake are three smaller cupcakes with pink and green frosting.

Cette occasion est idéale pour souligner l'affection que l'on porte à notre mère ou à une maman de notre entourage.

Offrez lui un repas agréable composé de plateaux distingués, de savoureuses verrines et d'un succulent dessert rempli d'amour!

ST-PIERRE : 995, route Prévost
QUÉBEC : 1165, avenue Cartier
BEAUPORT : 1090, boul. des Chutes
340, rue Seigneuriale

418 828-2287 www.buffetmaison.com



ROYAL LEPAGE

Inter-Québec
AGENCE IMMOBILIÈRE

OSEZ LE CHANGEMENT!

- Disponible
- Passionné
- Réseau de contact

**Mes qualités,
au service de votre réussite!**

DANY M. LECLERC
Courtier immobilier résidentiel
dleclerc@royallepage.ca

418.622.7537
Cell. : 418.951.4062 • Fax : 418.622.2209
805, de Nemours, Québec, QC G1H 6Z5

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT DE SAINT-JEAN

Lucie
LAMBERT

Directrice générale de Saint-Jean

Invitation à une conférence

Le comité d'embellissement de Saint-Jean vous invite à une conférence de M. Mario Labelle, le mercredi 29 avril prochain à 19 h 30, au centre communautaire de Saint-Jean, situé au 10, chemin des Côtes, à Saint-Jean.

M. Labelle travaille à la ferme Michel Pouliot où il est responsable des serres de fleurs annuelles. Il nous parlera des nouveautés horticoles et discutera aussi de la manière de choisir ses annuelles. Il nous démontrera comment confectionner une jardinière et une balconnière.

M. Labelle nous parlera aussi de son expérience à une exposition florale et de sa visite dans une méga serre dans le nord de Miami.

Une plante sera offerte aux 50 premières personnes présentes et d'autres prix seront aussi distribués. L'entrée est gratuite.

Bienvenue à tous.

HÂTEZ-VOUS!
LE PROGRAMME
PREND FIN LE 31 DÉC. 2015

PROGRAMME POUR LES MÉNAGES À FAIBLE REVENU
OBTENEZ UN FRIGO NEUF POUR SEULEMENT 75 \$

Si votre frigo a 14 ans ou plus, vous êtes peut-être admissible à notre programme pour les ménages à faible revenu qui vous permettrait de le remplacer par un frigo neuf homologué ENERGY STAR® pour seulement 75 \$, 95 \$ ou 120 \$. Vous pourriez ainsi réduire votre facture d'électricité.

Composez sans frais le 1 877 222-0809 pour vous inscrire.
hydroquebec.com/faible-revenu-frigo

ENERGY STAR
HAUTE EFFICACITÉ
HIGH EFFICIENCY

Note: assurez-vous que le programme est en cours dans votre région.

Hydro Québec

PREMIER CONCOURS D'ART PUBLIC : UN BEL ENVOL!

Robert
MARTEL

Comité d'embellissement
de Sainte-Pétronille

Lieu traditionnel d'inspiration pour les créateurs, Sainte-Pétronille a entrepris, à la suggestion de son comité d'embellissement et en collaboration avec lui, de doter ses espaces publics de «zones d'art».

Au terme d'un premier concours, en février dernier, trois candidats, dont chacun avait eu l'idée de s'inscrire en tandem, ont subi l'épreuve d'évaluation devant un jury de qualité, composé de cinq membres appartenant presque tous au monde des arts.

La proposition qui a remporté la palme est celle de Violette Goulet, qui bénéficiera de la précieuse collaboration de l'artiste Philippe Pallafray. Intitulée *En rythme*, l'œuvre est une allégorie sur l'entraide et l'harmonie qui doivent rythmer la

Intitulée
En rythme, l'œuvre
est une allégorie
sur l'entraide
et l'harmonie qui
doivent rythmer
la vie d'une
communauté.

vie d'une communauté. Quel éloquent symbole que cet envol massif des blanches oies qui, deux fois l'an, nous offrent un spectacle saisissant!

Bientôt, ce grand élan tout blanc se déploiera – beau clin d'œil! – aux abords de notre centre communautaire, la mise en place de l'œuvre et son inauguration étant prévues pour les premiers jours de l'été.

Toutes nos félicitations et nos vœux au tandem Goulet-Pallafray! Et merci aux autres candidats dont nous avons apprécié la participation. Merci enfin aux membres du jury pour leur professionnalisme, mais aussi pour la spontanéité de leur réponse à notre invitation!

POMICULTEURS DE L'ÎLE RÉCOMPENSÉS

Lucie
LAPOINTE

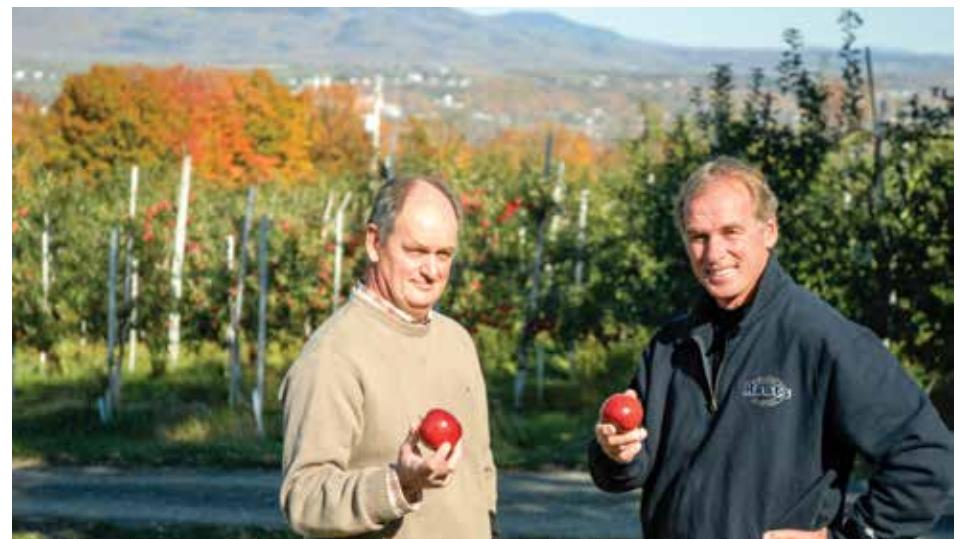
l.lapointe@autourdelile.com

Pour la deuxième année consécutive, la Ferme avicole Orléans Inc., de Sainte-Famille, s'est vu décerner le premier prix canadien pour la culture de la pomme Honeycrisp, au Royal Agricultural Winter Fair de Toronto, en novembre dernier. Il s'agit de la plus grosse exposition agricole au Canada. À ce concours, la pomme est jugée sur son goût, son apparence générale et sa grosseur.

François Turcotte, copropriétaire du verger avec son frère Luc et son neveu Marc-Antoine, m'explique que cette variété de pomme demande beaucoup de soins, car chaque branche ne doit porter qu'un certain nombre de fruits, selon son diamètre, sinon la pomme reste petite et de-

meure verdâtre au lieu d'acquérir la couleur légèrement orangée qui la caractérise. Chacun des huit cents pommiers de cette variété développée au Minnesota et introduite au verger en 1998 exige donc un suivi minutieux tout au long de l'été afin d'obtenir le résultat espéré. Depuis sa sortie sur le marché, sa popularité ne se dément pas auprès de la clientèle, car elle est prisée pour son goût sucré, la tendreté de sa chair qui conserve sa blancheur lorsque coupée et aussi sa qualité de conservation à long terme.

Félicitations à la famille Turcotte qui, malgré ses succès, ne s'assoit pas sur ses lauriers et travaille actuellement à l'introduction d'une nouvelle variété de pomme.



Luc et François Turcotte dans leur verger à Sainte-Famille.

© Ferme avicole Orléans

CONCOURS DE PÂQUES



Michel Spence, propriétaire de la chocolaterie, derrière les gagnants du concours : Félix Bussière, Allison Vézina et Yohan Morin.

© Sylvain Delisle

SUBVENTION OCTROYÉE À UNE FERME DE L'ÎLE

Philippe
LAVOIE

Bureau de Caroline Simard

La députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire du premier ministre, Caroline Simard, est heureuse d'annoncer qu'une aide financière de 5 000 \$ est octroyée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région, à Denis Thivierge maraîcher Inc., de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Le projet est évalué à 17 300 \$ et consiste à développer un équipement permettant d'appliquer des engrains en bande, en production horticole en rang.

«Je suis fière d'appuyer un entrepreneur de ma circonscription qui investit pour améliorer les façons de faire. L'expertise et l'innovation démontrées par les producteurs d'ici inspirent la communauté à se dépasser», mentionne Caroline Simard.

Rappelons que l'objectif du projet est de diminuer de façon très importante les quantités d'engrais à appliquer, d'augmenter la rentabilité des entreprises, de diminuer l'impact sur l'environnement et de développer un équipement peu dispendieux et facile d'utilisation.

centre LABBÉ
RÉPARATION
VENTE
PIÈCES
ACCESOIRES

418-829-3747
463 CHEMIN ROYAL,
ST-FRANÇOIS, I.O.
QUEBEC QC G0A 3J0

SERVICE DE CUEILLETTE ET LIVRAISON
www.centrelabbe.com

TARIF HORAIRE
50,00\$/HEURES

SOYEZ SÉCURITAIRE!

DE RETOUR
À L'ÎLE D'ORLÉANS

FAITES VÉRIFIER
VOTRE REMORQUE
- SUSPENSION
- FREINS ÉLECTRIQUES
- LUMIÈRES ...

LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ !
CEST LE TEMPS DES ENTRETIENS

MISE AU POINT

- V.T.T.
- CÔTE-A-CÔTE
- TONDEUSE
- TRACTEUR A PELOUSE

HEURES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H À 12H
DE 13H À 17H

Suivez-nous sur facebook

LES IMMEUBLES CHARLEVOIX
AGENCE IMMOBILIÈRE

Vous songez vendre votre propriété et cherchez la meilleure façon d'y arriver? N'attendez plus et contactez-moi, je saurai cibler vos besoins, personnaliser votre mise en marché et vous donner un service à la hauteur de vos attentes.

Optez vous aussi, pour les 30 ans d'expertise et de passion des Immeubles Charlevoix, afin de conclure de manière efficace et distinctive la vente de votre bien d'exception.

Offrez-vous les meilleures possibilités...

Pascal Lefebvre
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

pascal.lefebvre@imcha.com
Tél.: 418 692-2908
Cell.: 418 554-8982
179, rue St-Paul, Québec (Québec) G1K 3W2

imcha.com



Chers bénévoles !

La semaine dernière se déroulait la **Semaine de l'action bénévole sous le thème « Le bénévolat, un geste gratuit, un impact collectif »**. C'est pour moi l'occasion rêvée de souligner et de reconnaître l'altruisme et la grandeur d'âme de nos bénévoles.

Animés par la passion et la volonté de faire bouger les choses, vous contribuez grandement à l'édification de notre communauté et vous participez également à la cohésion et au maintien de notre tissu social.

Si l'on chiffrait votre implication en terme économique, la valeur en serait tellement élevée, qu'elle donnerait des vertiges à nos actuaires et à nos gestionnaires de bilan financier.

Je profite de ce moment pour vous témoigner toute ma gratitude et mon admiration, vous, remarquables bénévoles qui vous donnez corps et âme pour le bien-être de la communauté.

Merci à tous ceux et celles qui par leur action et leur engagement encouragent, développent et consolident l'action bénévole. En ces temps de coupures et de gouvernance aveugle, aux besoins de la classe moyenne, vous faites la différence par votre présence et votre apport en chaleur humaine.



Jonathan Tremblay

Député de Montmorency - Charlevoix - Haute-Côte-Nord

4611, boul. Ste-Anne, Québec, QC G1C 2J3

jonathan.tremblay@parl.gc.ca

jonathan.tremblay.npd.ca

418 660-6776



MARYNA SKUBENKO, FABRICANTE DE POUPÉES



**Tim
BOUCHER**

t.boucher@autourdelile.com

Artiste d'origine ukrainienne, Maryna Skubenko vit à Saint-Jean avec son mari, René, depuis sept ans. Elle fabrique des poupées de porcelaine uniques qu'elle vend à des collectionneurs de partout dans le monde, faisant ainsi rayonner l'artisanat de l'île à l'échelle mondiale.

Sculpteuse autodidacte, elle a expérimenté différentes techniques de fabrication de poupées avant d'arrêter son choix en 2009 sur la porcelaine. «La porcelaine est un matériau incroyable pour les poupées; elle est durable, belle et éternelle», explique-t-elle. En raison de sa nature hautement technique, la fabrication d'une poupée peut toutefois prendre de trois à cinq semaines. La production de Mme Skubenko varie ainsi de huit à quinze poupées par année. Elle dit : «Le processus de création des poupées articulées prend beaucoup de patience, beaucoup d'heures... et même quelques larmes.»

La fabrication des poupées commence par la sculpture de prototypes en argile de polymère, à partir desquels elle fabrique un moule maître en plâtre pour chaque pièce de poupée. Une fois les moules maîtres définis, elle y verse la porcelaine liquide et laisse sécher. Les pièces sont ensuite cuites une première fois dans un four électrique Paragon à une température de 1 300° Fahrenheit, puis séchées pendant trois jours. Mme Skubenko nettoie et sable ensuite les pièces dans un atelier bien aéré en portant un équipement adéquat afin de se protéger de la poussière de porcelaine nocive pour la santé. Les pièces de poupées sont ensuite cuites au four une



Maryna Skubenko avec l'une de ses poupées.

© Maryna Skubenko

deuxième fois, à 2 000° Fahrenheit, pendant 14 heures au cours desquelles elles rétréciront de 17 % pour enfin prendre leur forme définitive.

Trois couches de peinture sont ensuite appliquées successivement, entre lesquelles elles sont remises chaque fois dans un four chauffé à 1 300° Fahrenheit. Une fois cuites et peintes, Mme Skubenko assemble les pièces de la poupée sur un cordon élastique. Les poupées de porcelaine sont ainsi entièrement articulées. Selon l'artiste : «Plus la poupée est articulée, mieux elle se vend. Les collectionneurs de poupées préfèrent les articulations gracieuses comparables à celles des humains.» Une fois les poupées assemblées, il ne reste plus qu'à coudre leur costume.

Au début de sa carrière, Mme Skubenko a d'abord tenté de vendre ses poupées dans les galeries d'art classiques. Elle a toutefois constaté que les visiteurs occasionnels de ces boutiques n'étaient pas intéressés à payer le prix pour ses poupées artisanales et uniques, prix qui varie entre 1 000 \$ et 1 775 \$. Elle s'est alors tournée vers la vente en ligne. Ses poupées sont depuis offertes en vente sur eBay et via son site internet www.weeluckycharms.com

En novembre dernier, Mme Skubenko a eu l'occasion de présenter son travail à BLEU, le groupe d'artistes et d'artisans de l'île d'Orléans, qui l'a très bien reçue. Elle dit que l'île d'Orléans est un endroit très inspirant pour la création artistique.



BILODEAU
CHEVROLET • BUICK • GMC

50 ANS 50 000\$ EN PRIX À GAGNER

2 tirages de 1000\$ comptant chaque mois

+

Courez la chance de gagner votre achat (jusqu'à concurrence de 30 000\$)

LE DÉFI DU DÉTOUR...
BILODEAU vous garantit le meilleur prix ou nous payons votre déplacement

BILODEAU
CHEVROLET • BUICK • GMC

9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne-de-Beaupré
418 827-3773 • 1-800-663-3773
www.bilodeauautos.ca

LES MAISONS DES JEUNES AU MONT TOURBILLON

L'équipe de la MAISON DES JEUNES

Chaque année, votre Maison des jeunes a l'opportunité de prendre part à des activités inter Maisons des jeunes. Le 13 mars dernier eut lieu une soirée inter MDJ au Mont Tourbillon où plusieurs Maisons des jeunes de la région de Québec étaient présentes. Plus de 80 jeunes ont participé à cette activité; à cette occasion, le centre était spécialement réservé à

l'intention des MDJ. Les jeunes ont également pu bénéficier d'une poutine et d'une liqueur gratuite en fin de soirée, au bord d'un feu dans une ambiance des plus conviviales! Nous aimerais remercier particulièrement le Mont Tourbillon de nous avoir permis de bénéficier de ce privilège et tous nos jeunes d'avoir participé à l'événement!

«J'ai passé une très belle soirée en compagnie des autres Maisons des jeunes. J'ai trouvé l'équipe du Mont Tourbillon très gentille d'avoir accueilli les MDJ; il n'y avait aucune attente! Merci à la Maison des jeunes de nous offrir des activités variées et surtout très fréquentes»

Maxime Blais, jeune fréquentant la MDJ

L'HISTOIRE À L'ÎLE D'ORLÉANS

Daniel B. GUILLOT

Administrateur, SPHCBÔ

Voilà déjà près de cinq ans, les amateurs d'histoire de l'île d'Orléans s'affiliaient à La Société du patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré. Depuis, l'histoire de quatre paroisses de l'île a été publiée dans les bulletins de cette société. Pour les deux prochaines années, il est prévu de poursuivre avec les paroisses de Saint-Laurent et de Saint-François.

Les personnes qui aimeraient nous faire parvenir des textes portant sur l'histoire de l'île peuvent communi-

quer avec nous à l'adresse courriel sphcbio@yahoo.ca Il en est de même pour toutes autres informations que vous aimeriez connaître.

Pour devenir membre et profiter de quatre bulletins annuels, il n'en coûte que 15 \$. Les personnes qui aimentraient en savoir plus sont conviées à notre assemblée générale annuelle le 12 mai prochain à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal de Sainte-Pétronille, au 3, chemin de l'Église.

Bienvenue à tous.

WEEK-END ROCK N'BLUES 8 ET 9 MAI

Sylvain DELISLE

sylvain@autourdelile.com



SVR Tribute à l'Événement l'Île en Blues en 2014.

© Sylvain Delisle

ront sur scène. Le tout se déroulera au centre Sainte-Anne à Sainte-Anne-de-Beaupré. Les billets sont en prévente dès maintenant au coût de 20 \$ pour les deux soirs.

Pour plus d'information, consultez le site www.lileenblues.ca ou communiquez avec Hélène Audet au 418 828-1177 ou à haudet@outlook.com

Pour toute information, contactez Mme Lise Lemelin, au 418 829-1182.

Merci à tous.

Resto de la Plage

**OUVERTURE
1^{er} MAI**

*Suivez le courant...
sur Facebook!*

Ouvert tous les jours dès 11:30 à en soirée, de mai à octobre

restodelaplage.com | 418 829-3315 | info@restodelaplage.com

CECI N'EST PAS UN CONTENANT

CECI N'EST PAS UN EMBALLAGE

CECI N'EST PAS UN IMPRIMÉ

**CONTENANTS
EMBALLAGES
ET IMPRIMÉS**

C'EST TOUT
CE QUI VA
DANS LE BAC

POUR TROUVER LE POINT DE CHUTE DE
TOUT CE QUI NE VA PAS DANS LE BAC

RECREER.CA

Le placement publicitaire de la présente campagne s'inscrit dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) et de la réglementation relative. Les journaux assujettis sont tenus de contribuer en espaces publicitaires à leur juste part.

RECYC-QUÉBEC
Québec

SES RÊVES LE FONT MARCHER

**Georgianne
GAGNÉ**

Club Optimiste de l'île d'Orléans

15 mars 2015. Jour de tempête et du déjeuner-conférence du Club Optimiste de l'Île d'Orléans.

Le conférencier était Jean-Philippe Turcotte, un jeune homme de Sainte-Famille en fauteuil roulant en raison de sa maladie neuromusculaire dégénéérative (amyotrophie spinale).

Il se présente à l'heure convenue avec les membres de sa famille. Le vent souffle très fort à l'extérieur, la poudrerie est impressionnante. À l'intérieur du Logisport, notre conférencier démontre avec enthousiasme et optimisme qu'il est possible d'être comblé, là où le vent nous mène.

Jean-Philippe terminera en avril 2015 un baccalauréat en études internationales et langues modernes à l'Université Laval. Il affirme avoir toujours aimé l'école, les études, en apprendre sur le monde. Il a fait son primaire à Sainte-Famille, son secondaire à l'école La Courvilloise, son CEGEP en informatique et enfin son baccalauréat. Son programme universitaire l'amène à explorer d'autres cultures et la Chine l'a intéressé plus par-



Jean-Philippe Turcotte, conférencier invité, et © Diane Gosselin
Lise Paquet, vice-présidente du Club Optimiste.

CONCERT DU CHŒUR DE L'ISLE D'ORLÉANS

**Micheline
LALIBERTÉ**

Chœur de l'Île d'Orléans

Alors que l'hiver tarde à laisser sa place, anticipiez le retour du printemps en vous enveloptant virtuellement... sur Les Ailes de nos chansons, avec 30 choristes et deux musiciens, sous la direction de Marie Coulombe.

Cette envolée aura lieu le samedi 6 juin 2015 à 20 h à l'église de Sainte-Pétronille, 21, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille, ainsi que le

ticulièremment au point d'apprendre le mandarin comme 3^e langue.

Il désirait perfectionner son anglais et fit le projet de suivre une session dans une université aux États-Unis. Il reconnaît que sa situation est complexe. Son projet doit prévoir un logement adapté et de l'accompagnement à plein temps. Il a le soutien indéfectible de ses parents et son dossier scolaire est sans faille. Il est donc accepté à l'Université de Phoenix, en Arizona. Il n'en revient pas encore de l'accueil que reçoit son projet et de la générosité des gens.

Son séjour a été un succès : niveau d'enseignement relevé, stimulant, milieu accueillant, aimable et civilisé. Il nous raconte qu'après trois jours, son anglais ne faisait plus la différence. Son père ajoute discrètement que Jean-Philippe a épater les gens et a performé dans toutes les matières.

Jean-Philippe poursuivra des études en cinéma d'animation, car son prochain projet est d'ouvrir un studio de cinéma d'animation 2D. Il sait qu'il peut accomplir de grandes choses s'il s'en donne les moyens. Il a confiance en ses capacités et est déterminé.

Il porte un regard rempli d'amour à son père qui le regarde avec tendresse et fierté. Jean-Philippe fait confiance à la vie. Son optimisme est communicatif. Il connaît ses capacités. Il va de l'avant. Il a besoin de ses proches. Ses proches ne lui mettront pas de limite, il en a déjà assez comme ça, dira son père. Il veut foncer, son père va foncer.

Jean-Philippe n'a jamais marché, mais ses rêves le font marcher dans la vie. La vice-présidente Lise Paquet, lui a remis au nom du Club Optimiste une bourse de 200 \$ qui lui servira peut-être à payer ses prochaines cartes professionnelles.

CERCLE DE FERMIÈRES DE SAINT-LAURENT EXPO VENTE ANNUELLE

**Diane
PARADIS**

Présidente, Fermières de Saint-Laurent

Les samedi et dimanche 2 et 3 mai 2015, de 10 h à 16 h, à la salle communautaire, au 1330, chemin Royal, Saint-Laurent, île d'Orléans aura lieu l'expo vente annuelle du Cercle des Fermières de Saint-Laurent.

Vous êtes cordialement invités à venir nous rencontrer afin d'admirer les pièces que les artisanes ont fabriquées cette année et discuter avec elles des diverses techniques artisanales.

Bienvenue à tous. Ce sera un plaisir pour toutes les artisanes d'échanger avec vous et, qui sait, peut-être trouverez-vous le cadeau idéal pour la fête des Mères.

Pour renseignements : 418 828-0521.

AÎNÉS DE SAINT-PIERRE

**Lise
PAQUET**

Présidente, Ainés de Saint-Pierre

Cours sur tablette Samsung

Si un cours sur tablette Samsung vous intéresse, donnez votre nom avant le 1^{er} mai afin que nous sachions s'il y a un nombre suffisant de personnes intéressées pour offrir le cours en septembre prochain.

Cours sur tablette Apple

Un cours sur tablette Apple est prévu pour septembre et octobre; il ne reste que quelques places.

Aussi prévu : une session de formation Windows 7 sur ordinateur et portable et une session de formation Windows 8 sur portable seulement, de septembre 2015 à la fin avril 2016. 16 inscriptions minimum pour chaque cours.

**Assemblée générale annuelle
le 12 mai à 13 h 30**

Notre AGA aura lieu au Logisport. Il est important que vous soyez présents. Nous avons besoin de vos commentaires et de connaître vos besoins, etc. Si cela vous intéresse, nous avons aussi besoin de gens disponibles pour notre comité. Merci de faire de ce club une réussite.

Ils sont maintenant arrivés!
Chevrolet Colorado 2015 et
GMC Canyon 2015

Nous vous invitons à venir nous rencontrer au 305, rue Marais à Québec.



FOURNIER
Chevrolet GMC Cadillac
AUT. DE LA CAPITALE, SORTIE PIERRE-BERTRAND
418 687-5200
www.fournierchevrolet.com

CAMPAGNE DE FINANCEMENT DES PAROISSES

Jacques GOULET

Marguillier

Dans moins de trois mois, notre île deviendra la destination de milliers de touristes, de vacanciers et de sportifs qui traverseront nos paroisses avec curiosité et admiration. Parmi les lieux les plus fréquentés de chacune de nos municipalités, on retrouve nos églises paroissiales, nos parcs, les chapelles de procession et même les cimetières. Toutes ces richesses sont le reflet de nos racines profondes et d'une identité que nous avons su conserver et enrichir au fil des générations, celles qui nous ont précédés et la nôtre. C'est, à juste titre, une source de grande fierté.

Cette vie paroissiale et cette détermination continuent de se manifester encore aujourd'hui grâce à l'effort de nombreux bénévoles et à la générosité de nombreux citoyens. Les services offerts dans nos paroisses ne se limitent pas qu'à la messe dominicale, la distribution bimensuelle d'un feuillet paroissial et à la dispense des sacrements. Ils s'arriment aussi

aux besoins spirituels et matériels de tous nos paroissiens, en lien avec divers organismes du milieu : l'aide aux démunis, la CORVÉ, l'ABIO, le Fonds d'évangélisation Guy-Bédard, les Aînés en action, etc.

Mais pour que toutes ces activités communautaires demeurent vivantes, il faut compter aussi sur des ressources matérielles. Celles-ci sont de plus en plus nécessaires en raison de la hausse constante des frais et des dépenses liés à l'entretien et au chauffage des immeubles servant au culte et aux réunions de divers organismes de loisir et d'entraide.

Une campagne de financement de nos paroisses se déroulera du 24 avril au 10 mai 2015 sous le thème «Je donne aussi à ma paroisse». Nous comptons beaucoup sur votre générosité habituelle, particulièrement en cette période où l'austérité nous touche.

12^E SOUPER-BÉNÉFICE DE LA FONDATION FRANÇOIS-LAMY

Claire COUSSON

Fondation François-Lamy

La Fondation François-Lamy vous invite à participer à la 12^e édition de son souper-bénéfice. Sous la présidence d'honneur de Mme Catherine Monna, copropriétaire de Cassis Monna & Filles, le souper se déroulera le samedi 2 mai prochain à 18 h, au gymnase de Sainte-Famille.

Vous pouvez réservez votre billet, au coût de 95 \$, au 418 829-0330 ou à maisonsaieux-drouin@bellnet.ca

Depuis 2003, le souper-bénéfice est organisé dans le but d'amasser des fonds pour la poursuite de la mission de la fondation qui consiste à préserver et mettre en valeur le patrimoine de l'île d'Orléans. L'édition 2015 se déroulera sous un air festif avant le dé-

but de la saison estivale, touristique et agricole. Ce sera une occasion pour la communauté orléanaise de se rassembler, de s'amuser et d'échanger dans une atmosphère chaleureuse et conviviale. Autour d'un bon repas, préparé par Buffet Maison et conçu à partir de produits de l'île, les invités auront la chance de gagner plusieurs prix en participant à différents tirages et gageures.

La participation des Orléanais à cette activité de financement majeure permet d'encourager un organisme, impliqué dans sa communauté, et qui œuvre au rayonnement de la culture orléanaise grâce à des projets d'envergure et à l'ouverture au public de trois lieux culturels à l'île d'Orléans.

**Le
grand
soldé
du printemps**

BOIS
À partir de
2.99 \$
pi²

CÉRAMIQUE
25 %
de réduction sur le
produit illustré

**PLANCHETTES
DE VINYLE**
À partir de
2.19 \$
pi²

VENEZ DÉCOUVRIR D'AUTRES OFFRES
RAFRAÎCHISSANTES EN MAGASIN!

* En vigueur du 18 mars au 31 mai 2015.



Picard & Picard Inc.

Michel Picard, Claude Picard
François Gendron, Jérôme Lavallée Laliberté
Arpenteurs-Géomètres

3700, boul. Ste-Anne
Beauport (Québec)
G1E 3M2

Tél. : (418) 664-1135
Rés. : (418) 828-2330
Fax : (418) 664-1047
www.picardetpicard.com

DECOSURFACES

Couvre-Planchers Orléans

CONFÉRENCE POUR UNE BONNE GESTION DE SES MÉDICAMENTS, LE 5 MAI

Marie-Claude
DUPONT

Association bénévole de l'Île d'Orléans

En collaboration avec la pharmacie Pierre Perrault, L'Association bénévole de l'Île d'Orléans (ABIO) propose une conférence gratuite portant sur la saine gestion de la prise de médicaments. Mme Danièle Ouellet, pharmacienne, donnera notamment des trucs pour éviter les oubliés, abordera les différents types d'interaction entre produits et

leur bon entreposage. Une période d'échange et de questions suivra.

Cette conférence gratuite aura lieu le mardi 5 mai, à 13 h 30, au bureau de l'ABIO, au 1147, chemin Royal, local 202, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans. Stationnement disponible à l'arrière. Bienvenue à tous!

Renseignements : 418 828-1586 ou info@abiorleans.ca

COMMUNIQUÉS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Attention à la fraude

La Sûreté du Québec invite la population à la plus grande prudence au sujet d'un stratagème de fraude qui a été utilisé dans plusieurs régions du Québec au cours des derniers mois.

Cette fraude vise la vente de produits du tabac auprès de commerces ciblés et auprès d'employés et de dirigeants de commerces de vente de tabac ou de milieux de travail où il y a présence de fumeurs.

Le suspect établit un premier contact par téléphone avec un commerçant ou un travailleur et propose l'achat de cartouches de cigarettes en grand nombre, à bas prix. Par la suite, une rencontre est organisée entre le suspect et la personne ciblée; au cours de cette rencontre, le suspect remet à cette dernière une cartouche de cigarettes en échange d'une somme d'argent importante et l'informe qu'il va chercher les cartouches de cigarettes afin de les lui livrer dans les instants ou les heures suivantes. La livraison n'a jamais lieu et la personne perd son argent.

Le suspect, ayant utilisé une fausse identité et de fausses coordonnées, s'avère ensuite introuvable.

Toute personne qui détiendrait des informations au sujet de ce réseau ou qui a été témoin de commerce illicite ou d'activités de contrebande est invitée à signaler l'information de façon confidentielle à la Centrale de l'information criminelle, au 1 800 659-4264.

Vérification d'antécédents

À compter du 1^{er} avril 2015, pour obtenir une vérification du casier judiciaire ou une fiche d'empreintes digitales à des fins civiles sur tout le territoire desservi par la Sûreté du Québec, des frais seront exigés par les entreprises privées qui assureront ces services.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site internet de la Sûreté du Québec à l'adresse suivante : www.sq.gouv.qc.ca



RECETTE

Isabelle DEMERS

L'Osso bucco de madame Hazan¹

Je sais qu'à peu près toutes les familles ont leur recette d'Osso bucco et que pour la plupart d'entre elles, c'est la meilleure. Mais la recette de madame Marcella Hazan, n'est pas piquée des vers. Deux astuces contribuent particulièrement à cette réussite. La première, c'est qu'il faut enfarger les jarrets juste avant de les faire revenir dans un peu de beurre et d'huile végétale pour éviter que la farine ne devienne humide. La deuxième, c'est qu'il ne faut pas que les jarrets soient empilés les uns sur les autres dans le chaudron durant la cuisson. Vous verrez, ça change vraiment tout.

Ingrédients

- Huile végétale
- Farine
- 1 tasse d'oignons
- 1 tasse de carottes hachées
- 1 tasse de céleri
- 4 c. à soupe de beurre
- 1 c. à thé d'ail haché
- 2 zestes de citron
- 6 jarrets de 1½ po d'épaisseur
- 1 tasse de vin blanc
- 1 tasse de bouillon de bœuf
- 1½ tasse de tomates en boîte
- 1 c. à soupe de thym
- 2 feuilles de laurier
- Persil
- Sel et poivre

Préparation

Attention! Il faut faire cuire les jarrets à plat dans le chaudron, en une seule couche. Il ne faut pas les empiler les uns par-dessus les autres. Si nécessaire, on utilise deux chaudrons et on divise les ingrédients en deux.

Chaudron le four à 350°F.

Dans un chaudron, faire revenir

les oignons, les carottes et le céleri dans le beurre.

Dans une poêle avec un peu de beurre et d'huile, faire revenir les jarrets (asséchés avec du papier es-sue-tout et enfarinés (à la dernière minute) jusqu'à ce qu'ils aient une belle couleur dorée. Laisser la ficelle entourant les jarrets en place le temps de les faire revenir pour ne pas qu'ils se défassent, puis les mettre dans le chaudron avec les légumes.

Déglacer la poêle avec le vin blanc et laisser réduire deux à trois minutes (gratter pour ramasser les sucs). Ajouter le vin dans le chaudron.

Ensuite, ajouter le bouillon de bœuf, les tomates et leur jus, le thym, les feuilles de laurier, le persil, le sel et le poivre. Le bouillon ne doit pas dépasser les 2/3 des jarrets de veau dans le fond du chaudron. Mettre sur le feu et dès que la préparation commence à bouillir, mettre au four durant deux heures. Après 1½ heure, vérifier la hauteur du bouillon; si elle dépasse le dessus des jarrets, enlever le couvercle et laisser à découvert pendant la dernière demi-heure. Il faut que le bouillon réduise pour caraméliser la viande.

Gremolada

Ingrédients

- 1 c. à thé de zeste de citron
- ¼ c. à thé d'ail
- 1 c. à soupe de persil

Préparation

On mélange le tout et on saupoudre sur l'osso bucco deux minutes avant la sortie du four.

¹Madame Marcella Hazan, une Américaine d'origine italienne, a publié plusieurs livres de recettes. Elle est aujourd'hui décédée.

AUTOMOBILES
MICHEL BLOUIN
et fils inc.

www.automblouin.com / info@automblouin.com

727, Prévost, Saint-Laurent, Île d'Orléans (Québec) G0A 3Z0 Tél. : 418 828-9196 Fax : 418 828-1780

ACHAT ET VENTE D'AUTOS USAGÉES

FONDATEURS DES PÂTES DE L'ÎLE ON LES APPELLE «LES DEUX JACQUES»



Nicole
BÉDARD
n.bedard@autourdelile.com

En 1987, Jacques Giguère, de Québec, propose à Jacques Gosselin, alors résident de Saint-Pierre, de s'associer à lui pour mettre sur pied une usine de fabrication de pâte à pizza. Installés dans un local de 2 000 pi², rue Morse, à Québec, avec sur leur table un rouleau à pâte, quelques sacs de farine, du saindoux et autres ingrédients, ils donnent naissance aux Pâtes de l'île.

Au début, trois employés travaillent avec «les deux Jacques», comme les appellent amicalement leurs fournisseurs.

Pendant sept ans, ils mettent les mains à la pâte les soirs et fins de semaine, tout en exerçant leur travail respectif dans une entre-

prise de fromage. Ils cumulent ces deux fonctions, conjuguant leurs efforts pour consolider leur compagnie. En 1994, ils laissent tous deux leur emploi, affrontent des risques financiers en hypothéquant chacun leur maison pour acheter un local dix fois plus grand que le premier et plus moderne, également, dans le parc industriel de la rue Newton. Tous les équipements qui s'y trouvent sont automatisés; le mélangeur à pâte, par exemple, peut contenir 170 kilos de farine.

Après deux ans dans ses nouveaux locaux, la boulangerie industrielle commence à produire non seulement de la pâte à pizza dite étirée, mais également celle en boule pour les restaurants et de la pâte à tarte pour

les commerces. En 1997, les deux associés font l'acquisition de la marque *François Hubert* (pâte à tarte), leur donnant accès à la vente dans les chaînes alimentaires, dont, actuellement, Métro et IGA. Du même coup, on ajoute un quart de travail le soir, passant de 12 à 20 employés réguliers de diverses nationalités, puis à 30 pendant la saison automnale où la demande est plus forte.

Maintenant propriétaires des marques *François Hubert* et *Pâtes de l'île*, les deux Jacques sont loin de leur début avec leurs quelques sacs de

farine, car dans leurs locaux, on retrouve deux silos contenant 35 tonnes de farine chacun. De plus, 1 200 livres de saindoux arrivant par camion

peuvent y être entreposées. D'une tonne de farine par semaine utilisée à l'usine, on est passé à 25 tonnes et plus par semaine aujourd'hui. Voilà des chiffres qui en disent long!

Jacques Gosselin attribue le succès de l'entreprise à la bonne entente avec son associé, au travail non seulement des employés, mais également à celui de son épouse Francine Lachance et de l'épouse de Jacques Giguère, Sylvie Nadeau. C'est avec émotion qu'il exprime sa reconnaissance envers les employés, car, dit-il : «Ils nous ont permis de performer, ils ont des idées pour apporter de l'amélioration dans tous les secteurs de la production, prennent intérêt à la bonne marche et au succès de l'entreprise et ne comptent pas leurs heures.

...l'on peut se procurer leurs produits à la boucherie Jos. Rousseau, de Saint-Pierre.



Jacques Giguère et Jacques Gosselin devant l'un de leurs mélangeurs à pâte.

© Marie-Hélène Meilleur

Ils ont participé à la réussite que l'on connaît.» Il ajoute que certains parmi eux sont là depuis 27 ans, heureux d'y travailler puisqu'ils y sont restés. Il les a vus vieillir et ils sont devenus pour lui une famille.

Des Pâtes de l'île sur l'île

Pourquoi les *Pâtes de l'île* ne sont-elles pas fabriquées sur l'île? «La question du transport et de la livraison de la marchandise a pesé dans la balance, car on aurait eu à envisager des coûts plus onéreux.» Aux gens de l'île d'Orléans, il tient à

dire que l'on peut se procurer leurs produits à la boucherie Jos. Rousseau, de Saint-Pierre.

Pour l'instant, les deux associés ne pensent pas à la retraite et ils ne croient pas que leurs enfants prendront la relève. D'ici là, Jacques Gosselin, qui nous a reçus chez lui, s'accorde des congés avec son épouse, appréciant les bons moments qu'ils passent dans leur nouvelle résidence de Sainte-Pétronille, contemplant le fleuve et ses bateaux.

centre LABBÉ

RÉPARATION VENTE PIÈCES ACCESSOIRES

418-829-3747

463 CHEMIN ROYAL,
ST-FRANÇOIS, I.O.
QUÉBEC, QC G0A 3S0

SERVICE DE CUEILLETTE ET LIVRAISON

www.centrallabbe.com

Pour un service de qualité...
Pensez LABBÉ !

PETITS MOTEURS **VÉHICULES LÉGERS** **REMORQUES** **AGRICOLE**

SAISONNIERS	V.T.T.	UTILITAIRE	PIÈCES ÉQUIPEMENTS
FORESTIERS	CÔTE-À-CÔTE	FERMÉ	Soudure
	MOTONEIGE	DOMEUR	
		JUSQU'à ESHEU DE 7000 LB	

LEDOR
Assurances | Mutuellement forts

Auto

Habitation

Entreprise

Agricole

1147, chemin Royal, local 201, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans
Tél.: 418 995-2003

ledor.ca

À LA DÉCOUVERTE DE L'INDE

France
ARCAND

Voyageuse

Située au cœur de l'Asie, l'Inde compte plus d'un milliard deux cents millions d'habitants. C'est un pays fascinant par sa culture et sa religion. Son ordre social très complexe se caractérise par un système de castes qui est la référence permettant aux individus de s'identifier et de se regrouper.

Pour ce qui est du droit des femmes, ce pays a encore bien du chemin à parcourir. Le système de dot existe toujours et les mariages sont encore arrangés par les parents. Même si, dans les grandes villes, les jeunes filles peuvent mener une vie relativement libre et indépendante en plus d'avoir ac-



Pourrait-on imaginer, ici, un dentiste effectuant un examen dentaire en pleine rue?

© France Arcand

cès à une éducation supérieure, la majorité d'entre elles, ayant peu de moyens, se verront confiner à lutter pour la survie de leurs enfants.

Ce pays se modernise, mais on sent la dualité entre le Vieux Delhi et la nouvelle partie de la ville. En plein cœur du Vieux Delhi, au travers des marchands ambulants, des gens ont érigé des abris de fortune. Les habitants transportent leur marchandise soit à vélo, en moto, en charrette ou sur leur dos. Les clignotants ici, connaît pas! C'est le festival du klaxon!

Dès qu'on sort du Vieux Delhi, on sent que la



Shan Jahan a fait construire le Taj Mahal, à Agra, pour perpétuer le souvenir de son épouse favorite. Preuve d'amour ou de désespoir!

© France Arcand

capitale prend l'allure d'une ville moderne. Une métamorphose s'est amorcée et prendra encore plusieurs décennies à être complétée. C'est la seule ville où les vaches sont interdites. La vache est sacrée en Inde. Il faut bien faire attention où on met les pieds!

Le Rajasthan

Le Rajasthan est une région désertique du nord de l'Inde. On tente de verdier ce désert habité. Il y a des parcs d'éoliennes et de panneaux solaires; on espère ainsi rendre la région plus autonome

sur le plan énergétique.

Nous avons parcouru plus de 2 000 kilomètres sur une route parfois chaotique que nous partagions avec les camions, les motos, les vélos, mais aussi avec les charrettes tirées par des dromadaires et les troupeaux de chèvres, sans oublier les vaches.

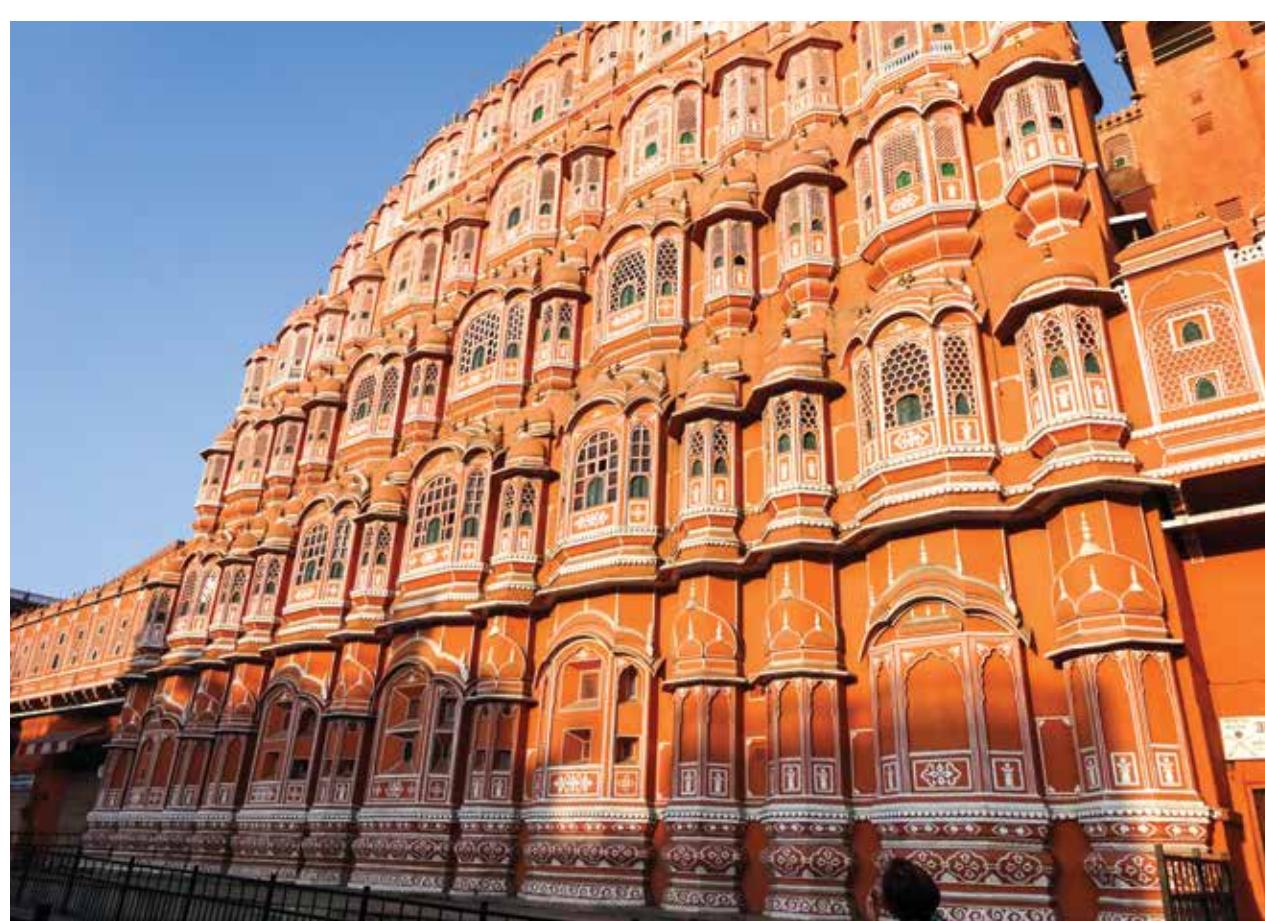
Nous avons fait plusieurs arrêts sur ce qui constituait, à l'époque, pour les commerçants, les étapes de route de la soie et des épices. Ce fut une véritable incursion au pays des maharajas. La dynastie moghole y a laissé sa marque, notamment sur le plan de l'architecture. Nous avons visité plusieurs palais anciens, temples et forts. Ils sont vraiment somptueux et on peut facilement s'imaginer toute la richesse de cette époque révolue. Plusieurs de ces palais ont été convertis en hôtel.

Mais le summum demeure le majestueux Taj Mahal, une véritable œuvre d'art. Ce mau-solée a été construit par Shan Jahan pour abriter le corps de son épouse bien-aimée. Fait de marbre blanc incrusté de pierres semi-précieuses, sa construction représente un travail colossal. Imaginez : pas moins de 1 000 éléphants pour acheminer le marbre au site et 22 000 hommes pour le construire.

Varanasi, la ville sainte

Le voyage s'est terminé par la visite de Varanasi, (Bénarès), sise aux abords du Gange. Cette ville sainte attire chaque année des milliers de pèlerins. Dans la philosophie hindoue, la mort fait partie de la vie. Venir mourir dans cette ville, c'est ce qui peut arriver de mieux à un hindou, car il peut atteindre la moksha, la libération du cycle de l'existence, la fin de la réincarnation. Plusieurs bûchers jalonnent les ghats le long du fleuve. Les corps y sont transportés pour y être incinérés au vu de tous.

Les hindous semblent heureux. Cela est sans doute lié à leur philosophie fataliste de la vie. Ils acceptent leur situation en se disant que c'est leur karma. Depuis notre retour, on se trouve très mal aisés de se plaindre le ventre plein!



Le Palais des vents de Jaipur n'est qu'une façade, conçue pour l'usage des épouses royales afin qu'elles puissent voir l'animation de la ville sans être vues.

© France Arcand

À QUAND LA BAIGNADE À L'ÎLE D'ORLÉANS?

Normand
GAGNON

n.gagnon@autourdeile.com

La question a été posée à maintes reprises depuis plus de 30 ans. À la rencontre d'information organisée par la ZIP¹ de Québec et Chaudière-Appalaches le 16 mars dernier à Saint-Laurent, les présentateurs de l'organisme² ont apporté une réponse plutôt optimiste à l'interrogation. Selon ces derniers, en effet, le jour n'est pas loin où l'on pourra profiter de quelques plages dans la région de Québec et à l'île d'Orléans.

Mais cette réponse a été nuancée. Un certain nombre de conditions s'imposent, notamment l'assurance d'une qualité de l'eau qui permette l'exercice de l'activité de baignade en toute sécurité et une volonté des élus et des citoyens de récupérer cet usage du fleuve depuis si longtemps abandonné sur notre territoire, sauf, peut-être, par quelques téméraires.

La qualité de l'eau du Saint-Laurent

Rappelons que ce sont les Grands Lacs qui alimentent pour une bonne part (60 %) le fleuve et que le reste de son débit provient des affluents

RISQUES BACTÉRIOLOGIQUES LIÉS À LA BAIGNADE

Risques associés au critère de coliformes fécaux de 200 E. Coli/100 ml: 8 cas sur 1 000 de gastroentérites en eaux douces (Basées sur United States Environmental Protection Agency-USEPA).

(Source : document de présentation de la ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches lors de sa prestation à Saint-Laurent le 16 mars 2015).

la ville] ont peu d'influence sur la qualité des eaux de baignade [de la région de Québec].» Montréal prévoit toutefois l'ajout d'une unité de désinfection à l'ozone qui devrait être opérationnelle en 2018. À Québec, des contaminations microbiennes se manifestent occasionnellement, sur-



et du ruissèlement. Selon Mme Hassen-Bey, DG de la ZIP, l'eau issue des Grands Lacs serait de très bonne qualité, du moins en ce qui concerne les critères propres à la baignade, comme en témoignent les mesures à la hauteur du parc des Mille-Îles situé juste à l'entrée du Saint-Laurent. Même si les eaux usées de Montréal ne reçoivent pas encore de traitement de désinfection, «les rejets [de

tout après de fortes pluies ou une fonte rapide de la neige, en raison du fait que, malgré un traitement et une désinfection des eaux usées, le grand volume d'eau à traiter oblige à laisser passer une partie de ces eaux directement au fleuve. Toutefois, la ville a installé 19 réservoirs de rétention depuis 2009 et quelques autres sont également planifiés. Ce réseau devrait contribuer dans une large me-



Plage de Sainte-Pétronille.

© Normand Gagnon

sure à diminuer le nombre annuel de «surverses», qui restent quand même fréquentes : 2800 en 2013, selon l'enquête du Soleil publiée en septembre 2014³. À l'île, quatre municipalités disposent déjà d'un réseau de collecte et de traitement des eaux usées; ce sera également le cas d'ici 2016 pour Saint-Laurent qui vient de lancer ses travaux pour la réalisation d'un tel réseau. Un projet semblable est actuellement à l'étude à Sainte-Pétronille.

Ce bref panorama permet donc d'espérer que, dans quelques années, dans la région de Québec et à l'île d'Orléans, on aura stoppé les rejets massifs d'eaux usées et diminué la fréquence des surverses; cela devrait permettre la réhabilitation et l'usage sécuritaire des nombreuses plages existantes.

Des plages à l'île?

La ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches a identifié deux sites qui pourraient être utilisés

pour la baignade : les plages situées à proximité des quais de Saint-Jean et de Saint-François. Au cours de la discussion qui a suivi la présentation de la ZIP, certains ont mentionné la possibilité d'inclure dans cette liste la plage de Saint-Laurent... une fois complétée, bien entendu, les travaux d'assainissement en cours dans la municipalité.

Quoi qu'il en soit, un certain nombre d'opérations préliminaires devront être réalisées avant d'aller de l'avant avec de tels projets. D'abord des analyses de salubrité des sites potentiels de baignade qui, si elles s'avèrent favorables, pourraient être suivies de l'élaboration d'un modèle de fermeture préventive en temps de pluies. De tels modèles ont déjà été développés dans le passé, notamment par la ZIP pour la plage Jacques-Cartier, à Québec.

¹Zone d'intervention prioritaire.

²Il s'agissait de la directrice générale de la ZIP, Mme Hamida Hassen-Bey, du biologiste Michel Beaulieu et de l'expert scientifique Jean Painchaud.

³Baptiste Ricard-Châtelain, Quelque 2 800 déversement d'eaux usées à Québec en 2013, Le Soleil, 2 septembre 2014.

ÉVALUATION DE LA QUALITÉ BACTÉRIOLOGIQUE D'UN SITE ET SYSTÈME DE CLASSIFICATION

La qualité bactériologique d'un site en eau douce est évaluée en calculant la moyenne géométrique des concentrations de la bactérie E. coli (ou coliformes fécaux) de l'ensemble des échantillons qui y sont prélevés.

Chaque site est visité dix fois au cours de l'été et quatre échantillons sont prélevés chaque fois. Le système de classification ci-dessous est ensuite utilisé :

Excellent qualité : de 0 à 20 E. coli/100 ml.

Bonne qualité : de 21 à 100 E. coli/100 ml.

Qualité passable : de 101 à 200 E. coli/100 ml.

Mauvaise qualité : plus de 200 E. coli/100 ml.

(Source : HÉBERT, S., 2010. Qualité bactériologique de sites potentiels de baignade dans le Saint-Laurent, été 2009, Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du suivi de l'état de l'environnement, 8 p.)

L'équitation à tout âge !

*Académie équestre
Le Havre*

Il est toujours temps de débuter !

- ★ Cours adulte débutant et avancé
- ★ Cours enfant à partir de 5 ans
- ★ Pension chevaux disponible

Informations et réservations

897 ch. Royal St-Jean d'Orléans 418-829-0481 www.academielehavre.com

L'HISTOIRE DE LA SAUVEGARDE DU QUAI DE SAINT-LAURENT

Serge
POULIOT

Collaboration spéciale

En 1984 et 1985, grâce à l'implication du gouvernement fédéral par l'entremise de M. Louis Duclos, député du comté de Montmorency-Orléans, et de Claude Picard, maire de Saint-Laurent et préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans, des projets totalling trois millions de dollars ont été réalisés. Ces subventions ont permis la construction d'un port de refuge pour bateaux de plaisance et la réfection du quai de Saint-Laurent.

Traditionnellement, le gouvernement fédéral limitait l'utilisation de son programme d'entretien des quais à ceux ayant une vocation commerciale. Toutefois, depuis la construction du pont de l'île en 1935, les quais de Sainte-Pétronille, de Saint-Laurent et de Saint-Jean avaient perdu progressivement leur vocation commerciale; par contre, le quai de Saint-François sert encore de port d'attache pour la Garde côtière canadienne en ce qui concerne le dragage du fleuve Saint-Laurent.

Quant au quai de Saint-Laurent, à la suite de plusieurs tempêtes essuyées à la fin des années 1970 et au début des années 1980, sa condition était devenue déplorable; il devait être réparé. Cependant, le programme d'entretien des quais à vocation commerciale du fédéral ne s'appliquait plus à ce quai.

En revanche, le fédéral avait lancé, à la fin de 1982, un peu avant l'événement Québec 1534-1984, le programme de construction de marinas le long du fleuve Saint-Laurent. D'une part, le fédéral souhaitait tisser un chapelet de marinas le long du fleuve et le député de Montmorency-Orléans de l'époque, M. Louis Duclos, comptait bien doter l'île d'Orléans de l'une de ces marinas. D'autre part, M. Claude Picard, passionné de voile et d'activité nautique dont le père avait travaillé au chantier maritime de Saint-Laurent, avait à cœur de favoriser l'accès au fleuve et de mettre en évidence la vocation maritime de la municipalité.

Comme le quai et l'ancien chantier maritime de



De g. à dr. : Serge Pouliot, Louis Duclos et Claude Picard sur le quai devant le bassin de la marina.

© Sylvain Delisle

Saint-Laurent étaient à l'abandon, le nouveau maire élu de Saint-Laurent voyait une opportunité de récupérer ces deux endroits pour le bien de la population. Par conséquent, le député Duclos et le maire Picard conjuguèrent leurs efforts afin de maintenir des activités maritimes à Saint-Laurent (le quai) et de construire un port de refuge (la marina).

En 1983, ils proposèrent de construire la marina de Saint-Laurent en utilisant le vieux quai, du côté est de la marina projetée, comme brise-lame. Ainsi, le député Duclos présenta le projet au gouvernement fédéral qui le reçut avec empressement, étant donné que l'événement Québec 1534-1984 arrivait à grands pas. On faisait ici d'une pierre deux coups : construire une marina et réparer le quai.

Dans un premier temps, 1,5 million de dollars furent débloqués par le fédéral pour la construction de la marina, en 1983 et en 1984. Dans un deuxième temps, au printemps 1984, le député Duclos et le ministre fédéral Donald Johnston visitèrent l'emplacement de la marina de Saint-Laurent et décidèrent d'un commun accord de rénover le quai avec un autre

1,5 million de dollars provenant d'un programme d'entretien des infrastructures gouvernementales.

La réfection du quai s'acheva au printemps 1985. Ce dossier, grandement appuyé par la population de Saint-Laurent et par une association de plaisanciers, a permis de démontrer un intérêt particulier pour ce genre d'activité dans la municipalité.

Par la suite, en 1989, afin de compléter le volet maritime Claude Picard et le conseil municipal, avec l'appui de la population, ont démarré le projet de la chalouperie sur le site de l'ancien chantier maritime, avec des subventions du gouvernement du Québec.

Encore aujourd'hui, la marina de Saint-Laurent constitue le principal port d'accès public au fleuve dans la région de Québec. Enfin, soulignons que la marina sert de port de refuge privilégié, très apprécié des navigateurs. Elle accueille 130 bateaux dans le bassin, dispose de la rampe de lancement publique la plus achalandée de la région ainsi que d'un quai pour bateaux d'excursions et d'une rampe d'embarquement pour traversier, liée à la sécurité civile.

LES EXCAVATIONS RICHARD GOSSELIN, UNE ENTREPRISE ÉTABLIE SUR L'ÎLE DEPUIS 60 ANS

Lucie
LAPOINTE

l.lapointe@autourdelile.com

Tout a commencé en 1954 alors qu'Ovila Gosselin, au retour d'un séjour en Ontario, s'installe à Saint-Jean avec son épouse Annette Blouin et fonde la compagnie Excavation Ovila Gosselin Inc.

Fils d'un agriculteur de Saint-Laurent, l'audacieux Ovila quitte l'île et se rend travailler quelques années en Ontario pour une entreprise œuvrant dans le métal. Durant cette période, il apprend son métier d'opérateur de machinerie lourde et y acquiert une solide expérience. C'est aussi à ce moment que germe l'idée de créer sa propre entreprise d'excavation dans son milieu d'origine où, d'ailleurs, il n'y a pas d'équivalent. Les débuts sont modestes; il se procure un bulldozer, le premier sur l'île, et les cultivateurs deviennent ses premiers clients. À cette époque, les chemins de ferme et les côtes donnant accès aux maisons sont étroits et

sont surtout utilisés par les chevaux et les tracteurs. En faisant élargir ces routes, les cultivateurs favorisent une meilleure circulation de leurs nouveaux instruments de ferme ainsi que des camions. Puis, afin d'agrandir les surfaces cultivables et améliorer leurs terres, les cultivateurs font appel aux services de M. Gosselin pour creuser des fossés, défricher, aplani les champs et installer du drainage, ce qui contribue grandement à l'essor de l'agriculture à l'île d'Orléans.

Par la suite, il y a les grands travaux de construction des lignes électriques sur la Côte-Nord et dans le parc des Laurentides, ainsi que les travaux routiers de l'autoroute de la Capitale (Félix-Leclerc), du boulevard Henri-Bourassa, de l'autoroute Dufferin-Montmorency jusqu'à son prolongement aux chutes Montmorency, où pour ces chantiers, Exca-

vation Ovila Gosselin Inc. agit à titre de sous-traitant. Cette période marque les débuts de Richard aux côtés de son père Ovila, période pendant laquelle il s'initie au maniement du bulldozer. Pour Richard, il n'y a aucun doute dans son esprit, son avenir professionnel se dessine au sein de l'entreprise créée par son père.

Puis, avec les années, la compagnie diversifie son offre de service tant dans le domaine agricole, résidentiel que commercial. Creusage de lacs artificiels, pose de drains, terrassement et transport en vrac s'ajoutent désormais aux services existants, ce qui nécessite l'ajout graduel d'équipements nouveaux. En 1987, Richard et son épouse, Hélène Blais, acquièrent la compagnie qui sera dorénavant connue sous le nom de Les Excavations Richard Gosselin Inc. Jusqu'à son décès en 1991,

monsieur Ovila continuera d'apporter son soutien et son aide aux nouveaux propriétaires. Hélène s'occupe de l'administration de la compagnie, mais donne aussi naissance à Stéphanie et Michaël. Très tôt, le jeune garçon manifeste un vif intérêt pour tout ce qui touche la mécanique et les moteurs, de telle sorte qu'à l'âge de quinze ans il manie une pelle hydraulique avec dextérité. Il complète un cours de mécanique d'engin de chantier et, par la suite, un cours de camionneur classe 1. Pour lui aussi se crée une certitude : il suivra les traces de son père.

Il travaille maintenant au sein de l'entreprise depuis six ans et se spécialise dans l'enrochement des berges, dans les collectes d'égouts et la pose de drains. Il se maintient à la fine pointe des nouvelles technologies pour l'installation septique des dispositifs d'épuration des eaux usées, au niveau résidentiel, commercial et municipal, et ce, pour les différents produits sur le marché. La compagnie est maintenant bien implantée à l'île d'Orléans et œuvre également dans la région de Québec et sur la Côte-de-Beaupré.

En plus d'une grande dextérité et de beaucoup de précision, Richard et

Michaël mentionnent que pour bien servir les clients il faut une grande écoute des besoins de ceux-ci, beaucoup d'entregent, de la patience et de la minutie. En plus, comme c'est un travail saisonnier qui s'étend d'avril à décembre, l'horaire est parfois tributaire de la météo et il faut donc démontrer de la souplesse, s'ajuster rapidement et ne pas craindre les longues journées de travail.

Malgré les nombreuses années à exercer ce métier on sent encore le feu sacré chez Richard. Quant à Michaël, son énergie communicative et le scintillement dans le regard font foi de sa passion pour son travail. L'arrivée de Michaël amène un souffle nouveau dans la compagnie et la complicité entre le père et le fils est très perceptible. Même s'ils envisagent le développement de nouveaux services, leur priorité demeure la rigueur, l'efficacité et la qualité du travail dans le but ultime de satisfaire pleinement le client. Si on capte la fierté dans le regard du père face à la relève qui se pointe, nul doute que le grand-père Ovila serait lui aussi très heureux de voir son petit-fils s'intéresser à l'entreprise qu'il a créée. Leur devise : Soyons fiers du travail accompli.

...leur priorité demeure la rigueur, l'efficacité et la qualité du travail dans le but de satisfaire pleinement le client.



Richard Gosselin et son fils Michaël.

© Nadia Dufour



**Soyez aux
p'tits oignons**



MIREILLE MIGNEAULT, poste 5005
PATRICE DESGAGNÉS, poste 5230

418 663-0119

**Pour vos assurances
à l'Île d'Orléans**

**PROMUTUEL
ASSURANCE**



DEPUIS 1852 | PROMUTUELASSURANCE.CA

Marie-Hélène
THERRIEN

m.therrien@autourdelile.com



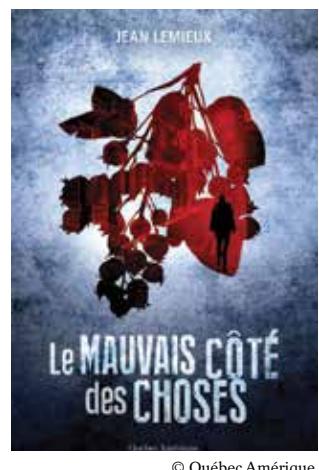
© Pierre Tisseyre

MICHELLE TISSEYRE

Tout un pan de notre histoire nous est révélé dans l'autobiographie éponyme de Michelle Tisseyre, publiée aux éditions Pierre Tisseyre. Michelle Tisseyre écrit admirablement, avec humour, sensibilité et passion. Car la passion est indissociable de la vie de cette

grande dame qui a vu naître la télévision de Radio-Canada et a contribué à lui donner ses lettres de noblesse avec son émission *Rendez-vous avec Michelle*, premier talk-show au Canada. *Music Hall*, l'émission de variétés qu'elle animait, fut pendant des années le rendez-vous du dimanche soir des Québécois. Par la suite, elle anima avec Wilfrid Lemoine, puis Jacques Languirand, une émission d'affaires publiques qui joua à coup sûr un grand rôle dans l'épanouissement de la Révolution tranquille. Son écriture, sur le ton de la confidence, est empreinte du charme de ces êtres dotés d'une grande sensibilité, d'une intelligence profonde et d'une culture remarquable. Michelle Tisseyre a vécu une vie qui ressemble à un roman. Son père, jeune avocat fougueux, et sa mère, fille de Charles Marcil, député du comté de Bonaventure pendant trente-six ans, au fédéral, formaient un couple qui se sépara alors que Michelle avait 10 ans, sa mère partant vivre en Suède avec son nouvel époux. Pensionnaire, mais très entourée par son père qui l'adorait, elle bénéficia d'une excellente éducation, parfois entrecoupée de pauses, car Michelle avait une santé fragile. Elle fit de grands voyages à l'étranger et vécut un pre-

mier mariage, vite brisé par la guerre, puis un premier emploi à Radio-Canada, où elle débuta en lisant les bulletins de nouvelles. Vint ensuite sa rencontre avec Pierre Tisseyre... Une vie passionnante, une femme témoin d'un monde en pleine effervescence et participant aux grands changements du paysage social du Québec. A lire absolument!

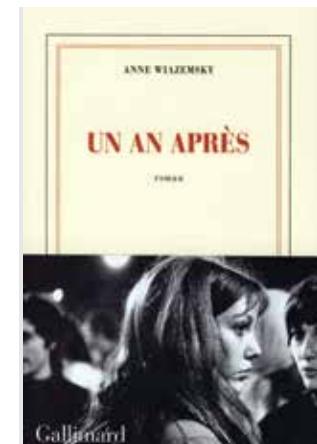


© Québec Amérique

aux éditions Québec Amérique. Roman à suspense qui nous tient en haleine, avec une écriture très rythmée, *Le mauvais côté des choses* nous transporte en effet dans un environnement inquiétant, un soir d'automne, alors qu'un restaurateur de la Petite Italie est abattu en quittant sa pizzeria. Détail assez lugubre, on lui a tranché la main droite. André Surprenant essaiera de déterminer s'il s'agit d'un règlement de compte lié à la mafia sicilienne ou l'œuvre d'un psychopathe. Quand le crime semble relié à sa propre histoire familiale, l'enquête prend une autre dimension. Fouillant le passé, et pour éclairer le présent, Surprenant devra faire preuve de sang-froid pour s'y retrouver en suivant la piste de «l'amputeur des ruelles» tandis que les victimes s'accumulent, toujours accompagnées d'une mystérieuse branche d'amélanchier.

LE MAUVAIS CÔTÉ DES CHOSES

Écrivain prolifique, médecin, passionné de musique, Jean Lemieux publie une quatrième enquête d'André Surprenant, nouvellement arrivé au sein de l'escouade des crimes majeurs du SPVM, *Le mauvais côté des choses*, publié



© Gallimard

UN AN APRÈS

Anne Wiazemsky, petite fille de François Mauriac, a connu une longue carrière en tant qu'actrice, en France, entre les années 60 et 80, avec des rôles très diversifiés, tournant notamment pour son mari, Jean-Luc Godard, cinéaste de la Nouvelle Vague, dans *La Chinoise* et

Week-end, entre autres. Mais elle joua également avec des réalisateurs comme Robert Bresson et Philippe Fourastié avec lequel elle tourna *La Bande à Bonnot*, un film dans lequel on retrouve Jacques Brel et Annie Girardot. C'est à l'époque de ce dernier film que se déroule *Un an après*, publié aux éditions Gallimard. Le livre évoque la période agitée de mai 68 où la traque des étudiants se poursuivait boulevard Saint-Germain et rue Saint-Jacques, tout près de l'appartement d'Anne et Jean-Luc. Elle y relate plusieurs moments cocasses, notamment une rencontre avec John Lennon et Paul McCartney, quand Jean-Luc Godard envisageait de les faire participer à un de ses films. Une belle écriture, des scènes vivantes, une porte ouverte sur ces journées mouvementées à Paris, en compagnie de nombreux artistes des milieux littéraire, cinématographique et artistique. Mais aussi un séjour au Québec, de Montréal au Grand Nord où Anne Wiazemsky découvre les Ski-Doos, «sortes d'engins qui me firent penser à des autos tamponneuses et qu'on utilisait dans le grand champ.» Avec une vingtaine de livres publiés, Anne Wiazemsky nous charme une fois de plus et n'a rien à envier à son illustre grand-père.

BIBLIOTHÈQUES

ATELIER DESTINÉ AUX JEUNES AMATEURS DE BANDES DESSINÉES

Le samedi 16 mai à 14 h, à la salle communautaire de Saint-Laurent, le bédéiste Michel Grant initiera les jeunes de 8 à 16 ans à la création d'une bande dessinée.

L'atelier est d'une durée d'environ 90 minutes et tout le matériel est fourni par l'animateur. Trois prix de présence seront tirés parmi les participants.

Réservez votre place d'ici le 5 mai prochain, au 418 991-0791 ou à info@exactostrategie.com

Cet atelier est une initiative du Regroupement des bibliothèques de l'île d'Orléans.



Ti-Guy, l'un des personnages du bédéiste.

JEUDIS DE LA BOULANGE

Les Jeudis de La Boulange reprendront bientôt leurs activités. La prochaine rencontre aura lieu le 7 mai prochain, à 19 h 30. Au programme de celle-ci, un échange de vues sur la lecture suggérée l'hiver dernier : Du côté de chez Swann, de Marcel Proust.

La soirée aura lieu comme de coutume à La Boulange de Saint-Jean, face à l'église. Notez qu'il est possible de prendre un repas léger sur place au paravant. Il faut s'assurer de téléphoner dans la journée pour réserver, au 418 829-3162.

Bienvenue à tous et bon printemps!

Hélène Lépine

Sainte-Pétronille LA RESSOURCE

Nouveautés et suggestions

de lecture du mois d'avril

Je me souviens, de Martin Michaud.

L'instant présent, de Guillaume Musso.

Les nuits de Reykjavik, d'Arnaldur Indridason.

Rotation du printemps (rappel)

En avril, les rayons de votre bibliothèque ont fait peau neuve avec l'arrivée de centaines de nouveaux romans et documentaires qui vous offrent l'occasion de belles émotions et découvertes.

Gros caractères

Nous vous rappelons que la bibliothèque conserve une section de livres im-

primés en gros caractères plus faciles à lire pour plusieurs. Vous pouvez également commander des titres particuliers qui nous manquent, mais qui pourraient vous intéresser. La bibliothèque est un service public de lecture et nous tentons d'offrir la meilleure expérience à tous les citoyens.

Merci pour vos dons

Merci à madame Germaine Lamoureux et à monsieur Daniel Plante pour les livres offerts à la bibliothèque.

Gilles Gallichan et Lise Paquet
Pour l'équipe de bénévoles

SAINTE-FAMILLE/SAINT-FRANÇOIS

La rotation printanière des livres vient d'être faite, ce qui apporte plus de 625 nouveaux titres du Réseau Biblio sur les rayons adultes et jeunes. Venez donc faire un tour à la biblio le mercredi soir de 19 h à 21 h ou le dimanche matin de 9 h 30 à 11 h 30.

Consultez aussi le site internet www.mabibliotheque.ca/sainte-famille ou laissez un message téléphonique au 418 666-4666, poste 8083, 7 jours/7.

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée le dimanche 10 mai, jour de la fête des Mères.

Voici quelques nouveautés récemment arrivées sur les rayons

La promesse, de Michèle Ouimet.

House of cards, de Michael Dobbs.

Mr Mercedes, de Stephen King.

L'appel du coucou, de Robert Galbraith.

L'instant présent, de Guillaume Musso.

Elle et lui, de Marc Levy.

L'effet papillon : la cinquième enquête du département V, de Jussi Adler Olsen.

Le plus jeune fils de Dieu : un évangile de bière-fiction, de Carlos Salem.

Les châteaux de cartes (tome II de L'épicerie Sansoucy), de Richard Gougeon.

Les luminaires, d'Eleanor Catton.

Le tombeau (tome III de Dark secrets), de Michael Hjorth.

Passés sous le radar

Les souvenirs, David Foenkinos, 2011. À l'occasion du décès de son grand-père, le narrateur se rend compte de tout ce qu'il n'a pas pu vivre avec lui parce qu'il l'a peu fréquenté; il veut donc se reprendre et se rapproche de sa grand-mère vieillissante et malade, comprenant alors l'importance des rapports vécus avec les proches. Il la visite, parvient à égayer sa solitude et lui offre ainsi ses derniers moments de bonheur. Joli roman, réflexion sur le temps qui passe, les rapports entre générations, les sentiments enfouis, la tristesse de la solitude, tout cela exprimé avec délicatesse et humour.

Parapluies, Christine Eddie, 2011. Trois âmes solitaires, trois femmes se découvrent peu à peu des affinités et apprennent à survivre aux petites et grandes misères de la vie. Solidarité, entraide, amitié sont au cœur de leur vie. Une écriture simple, drôle, légère qui parle néanmoins de choses dramatiques avec tendresse et fantaisie.

Cru, Nefertari Bélizaire, 2014. L'auteure fait une confession brûlante; elle présente un récit direct et sans compromis des agressions sexuelles dont elle a été victime dès l'âge de deux ans et demi! C'est fort, c'est cru, ça donne froid dans le dos et c'est malheureusement vrai. À lire!

Les bénévoles

Romans jeunes

Les filles modèles, tome 1, de Marie Potvin (jeunes 9-12 ans).

Les 100, de Kass Morgan (13 ans et +).

Les 39 clés, tome 5,

de Patrick Carman (9-12 ans).

Le secret de l'espadon, intégrale d'Edgar P. Jacobs (B.D.).

Les amis qui ne pensaient qu'à gagner, de Nicholas Oldland (album et conte).

Documentaires

Les chemins de ma liberté, de Nathalie Simard (témoignages).

Choisir de ne plus être victime, de Janine Ross (témoignages).

La couveuse, de Marie-Claude Barrette (témoignages).

Dans la tête de Vladimir Poutine, de Michel Eltchaninoff (philosophie).

Jean Béliveau, ma vie bleu-blanc-rouge, de Jean Béliveau (sports).

Saint-Jean et Saint-François VENTS ET MARÉES

Activités pour le printemps

La bibliothèque, située au centre municipal de Saint-Jean, est ouverte le mercredi de 19 h à 20 h, le jeudi de 13 h à 15 h et le samedi de 10 h à 12 h. Seuls les résident(e)s et les estivant(e)s de Saint-Jean peuvent être membres de la bibliothèque. Par ailleurs, deux types de rencontres informelles qui ont lieu à la bibliothèque sont ouvertes à tous les lecteurs et lectrices de l'île : le dernier lundi du mois, le **club de lecture** permet d'échanger dans la bonne humeur sur les livres lus et le **club d'écriture Becs et Plumes**, au cours duquel les participant(e)s écrivent de courts textes sur des sujets variés et les partagent (ou non) avec les autres, se tient le 3^e lundi du mois.

Pour information : 418 829-3336, aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

La collection

La bibliothèque accepte les dons de romans, de biographies et de documents récents (moins de cinq ans) et d'œuvres classiques plus anciennes en bon état. L'ensemble de la collection peut être consulté à http://bibliotheque.saintjeaniledorleans.ca/opac_css/. Les personnes abonnées peuvent également y consulter leur dossier.

Coups de cœur du Club de lecture, venant du monde entier

Isabel Allende (Chili),

La maison aux esprits.

Arnaldur Indriðason (Islande), *La voix*.

Paul Auster (États-Unis),

Brooklyn follies.

Maeve Binchy (Irlande),

Les saveurs de la vie.

Thierry Cohen (né au Maroc, vit en France), *Je le ferai pour toi*.

Erri De Luca (Italie),

Le jour avant le bonheur.

Mylène Gilbert-Dumas (Canada),

Détours sur la route de Compostelle.

Maylis de Kerangal (France),

Réparer les vivants.

Marek Halter (né en Pologne, vit en France), *L'inconnue du Birobidjan*.

Khaled Hosseini (né en Afghanistan, vit aux États-Unis), *Les cerfs-volants de Kaboul*.

Pierre Lemaitre (France), *Sacrifices*.

Henning Mankell (Suède),

Un paradis trompeur.

Arto Paasilinna (Finlande),

Petits suicides entre amis.

James Patterson (États-Unis),

Tapis rouge.

Kathryn Stockett (États-Unis),

La couleur des sentiments.

Rosie Thomas (États-Unis),

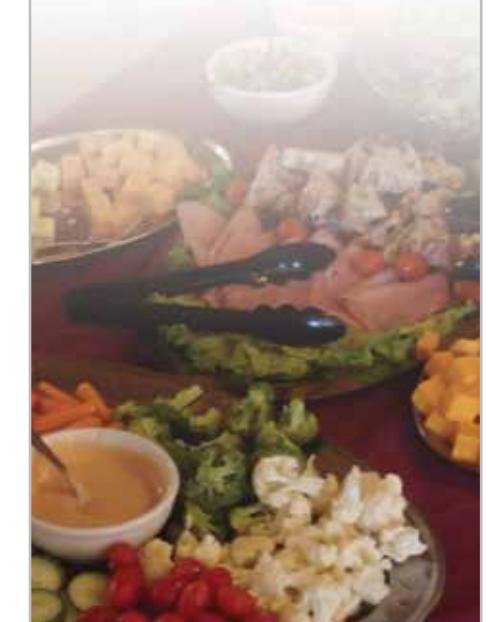
Le châle de cachemire.

Thérèse Beaudet
pour le comité de la bibliothèque



Buffet
Brunch
de la
Fête des mères

17,95 \$ / personne



Restaurant • Cabane à sucre • Boutique

www.lerelaisdespins.com

3029, ch. Royal, Sainte-Famille,

Île d'Orléans G0A 3P0

(418) 829-3455

Saint-Pierre OSCAR-FERLAND

Avec le printemps arrive la rotation de livres. Nous avons reçu du réseau des bibliothèques tout plein de nouveaux livres. De plus, nous avons fait l'acquisition de plusieurs titres.

Romans adultes

Sansoucy, tome 2, de Richard Gougeon.

Les gardiens de la lumière, tome 4, de Michel Langlois.

L'affaire Myosotis, de Luc Chartrand (polar).

Elle et lui, de Marc Levy.

Le géant enfoui, de Kazuo Ishiguro.

Gervais d'Anceny, tome 2,

de Maryse Rouy (polar).

L'instant présent, de Guillaume Musso.

Peaux de soie, de Diane Vincent (polar).

Sous les vents de Neptune,

de Fred Varga (polar).

Temps glaciaires, de Fred Varga (polar).

Le secret de Dieu, tomes 1 et 2,

d'Yves Laliberté (polar).

Raymond Gravel, entre le doute et l'espoir, de Claude Gravel (biographie québécoise).

Saint-Sauveur, quartier populaire, de Dale Gilbert (histoire du Québec).

Les soldats du pape, de Jean-Philippe Warren (histoire).

CD

Deschampsons.

DVD

Downton Abbey, saison 3.

Six feet under, saison 1.

Django déchaîné et

*Le commando des bâtarde*s, coffret.

Voici nos heures d'ouverture : le mardi et le jeudi de 19 h à 21 h et le dimanche de 10 h à 12 h. La carte de membre est gratuite. Profitez-en et bon printemps!

Nathalie Vézina
pour l'équipe de bénévoles

SAINTE-PÉTRONILLE

Jean-François
LABBÉ

Directeur général / Secrétaire-trésorier

Voici un bref compte-rendu des décisions importantes prises par le conseil municipal depuis le début de l'année 2015.

Assemblée du 5 janvier 2015

Résolution 2015-008 : Commandite de 300 \$ accordée à la Maison des jeunes de l'île d'Orléans.

Résolution 2015-009 : Adoption de l'entente révisée relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuel pour la protection contre l'incendie.

Assemblée du 2 février 2015

Résolution 2015-019 : Commandite de 200 \$ accordée à la Fondation François-Lamy.

Assemblée du 2 mars 2015

Résolution 2015-029 : Commandite de 250 \$ au Défi Santé de l'Île d'Orléans.

Résolution 2015-030 : Commandite de 2 500 \$ à Musique de chambre à Sainte-Pétronille.

Résolution 2015-031 : Commandite de 250 \$ à l'école de musique.

Résolution 2015-032 : Commandite de 250 \$ au Chœur de l'Île d'Orléans.

Résolution 2015-033 : Adoption du projet de règlement #384 modifiant le règlement de zonage numéro 151 de la municipalité du village de Sainte-Pétronille dans le but de modifier certaines normes architecturales, d'implantation de paysages ainsi que d'autoriser des usages dans certaines zones.

Résolution 2015-034 : Adoption du projet de règlement #385 modifiant le règlement administratif numéro 175 de la municipalité du village de Sainte-Pétronille dans le but de modifier les modalités de demandes de certificat d'autorisation pour le prélèvement d'arbres et les coupes forestières.

Résolution 2015-036 : Adoption du règlement #383 - Règlement visant à établir les conditions d'obtention d'un certificat d'autorisation pour la mise en place d'une installation de prélèvement des eaux, définir les termes associés à ce type d'aménagement et retirer de ces réglementations les références aux ouvrages de captage des eaux souterraines.

Résolution 2015-037 : Contrat avec l'auteur gagnant du concours d'art public 2015 à Sainte-Pétronille. La municipalité a lancé un concours d'art public en 2014. Trois projets ont été soumis. Le comité de sélection mandaté à cet effet a délibéré le 16 février 2015. Le conseil municipal a entériné la décision du comité de sélection. C'est le projet En rythme, de Mme Violette Goulet et M. Philippe Pallafray qui a remporté le concours. La municipalité soutiendra le vainqueur du concours avec une aide financière de 5 000 \$.

Résolution 2015-039 : Nomination de Mme Judith Simard comme membre du comité consultatif de l'urbanisme.

Assemblée du 7 avril 2015

Résolution 2015-050 : Adoption du deuxième projet de règlement #384 modifiant le règlement de zonage numéro 151 de la municipalité du village de Sainte-Pétronille dans le but de modifier certaines normes architecturales, d'implantation de paysages ainsi que d'autoriser des usages dans certaines zones.

Résolution 2015-051 : Adoption du règlement #385 modifiant le règlement administratif numéro 175 de la municipalité du village de Sainte-Pétronille dans le but de modifier les modalités de demandes de certificat d'autorisation pour le prélèvement d'arbres et les coupes forestières.

Résolution 2015-063 : Nomination de Mme Valérie Chevanel à titre d'horticultrice.

Résolution 2015-066 : Commandite de 500 \$ à la Corporation des bénévoles du Centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant.

AVIS PUBLIC Province de Québec Municipalité du Village de Sainte-Pétronille

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire Second projet de règlement NUMÉRO 384, visant à modifier le règlement de zonage numéro 151 de la municipalité du village de Sainte-Pétronille dans le but de modifier certaines normes architecturales, d'implantation de paysages ainsi que d'autoriser des usages dans certaines zones. Adopté le 7 avril 2015 par la résolution #2015-050.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ À L'EFFET QUE :

1. Adoption du Second projet de règlement

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le lundi 16 mars 2015, le conseil a adopté un second projet de règlement portant également le numéro 384 (résolution #2015-050) et modifiant le règlement de zonage numéro 151.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones concernées et des zones contiguës afin que le règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

En vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la procédure d'approbation par les personnes habiles à voter s'applique distinctement à chaque disposition susceptible d'approbation référendaire.

Les dispositions mentionnées ci-après du Second projet de règlement sont ainsi des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Sont donc identifiées, pour chacune de ces dispositions, la ou les zones concernées ainsi qu'une brève description de l'objet de la disposition.

2. Dispositions pouvant faire l'objet d'une demande

Les dispositions du second projet de règlement numéro 384 qui peuvent faire l'objet d'une demande sont les suivantes :

2.1 Les dispositions visant à modifier le chapitre 2 - Usages autorisés.

2.1.1 Article 22 et 22.1 Usages autorisés dans les zones A-3S1 et A-3S2.

Objet : Redéfinir le groupe d'usage Habitation autorisé.

Zones concernées : A-3S1 et A-3S2 et les zones contiguës.

2.2 Les dispositions visant à modifier le chapitre 3 - Normes d'implantation.

2.2.1 Article 67 Dispositions applicables à la zone A-3S1.

Objet : Reconduire les normes d'implantation qui prévalait antérieurement à la modification réglementaire de #365-2, 2013.

Zone concernée : A-3S1 et les zones contiguës.

2.2.2 Article 67.1 Dispositions applicables à la zone A-3S2.

Objet : Modifier les normes d'implantation d'un bâtiment secondaire.

Zone concernée : A-3S2 et les zones contiguës.

2.2.3 Article 99.3 Dispositions applicables à l'ensemble de la zone R-19.

Objet : Modifier les normes d'implantation relativement aux bâtiments secondaires et aux bandes boisées.

Zone concernée : R-19 et les zones contiguës.

2.3 Les dispositions visant à modifier le chapitre 4 - Normes architecturales.

2.3.1 Article 118 Normes d'intégration au paysage bâti

Objet : Rendre applicable l'article aux zones ci-dessous.

Zones concernées : CH-1, CD-3, CD-4, PA-1, PA-3, R-4S1, R-4S2, R-5S1, R-5S2, R-6S1, R-6S2,

R-7S1, R-7S2, R-8, R-9S1, R-9S2, R-10S1, R-10S2, R-10S3 et R-11, et les zones contiguës.

3. Description des zones

Une illustration des zones (plan de zonage) concernées peut être consultée au bureau du soussigné, au 3, chemin de l'Église, du lundi au jeudi entre 9 h et 16 h. Une matrice graphique est également disponible au lien suivant : <https://gis.altusquebec.com/municipal/v1/Map.aspx?mrc=200>

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- a) Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient.
- b) Être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le huitième jour qui suit celui de la publication du présent avis, soit le 4 mai 2015.
- c) Être signée par au moins 12 personnes de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

5. Personnes intéressées

5.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes, le 7 avril 2015 :

- Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- Être domiciliée au Québec depuis au moins 6 mois dans une zone d'où peut provenir une demande;
- Être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires depuis au moins 12 mois dans une zone d'où peut provenir une demande.

5.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires; être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

5.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui le 7 avril 2015, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

6. Absence de demandes

Toutes les dispositions du Second projet de règlement numéro 384 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du projet

Le second projet de règlement numéro 384 peut être consulté au bureau du soussigné, au 3, chemin de l'Église, aux heures normales de bureau. De plus, il peut être consulté sur le site internet de la municipalité au lien suivant : <http://ste-petronille.iledorleans.com>

Municipalité du Village de Sainte-Pétronille, ce 23^e jour d'avril 2015.

Jean-François Labbé
directeur général/secrétaire-trésorier

Des Femmes et des Chevaux
Académie Equestre Académie Equestre

Vous êtes débutantes ?
Vous avez des craintes ?
Vous êtes intriguées ?

Venez découvrir le cheval:
son milieu de vie
son comportement
ses relations avec l'humain

Samedi 30 mai 2015
Une journée juste entre vous et le cheval

Informations et inscriptions
www.academielehavre.com
418-829-0481

LES ARBRES DE L'ÎLE D'ORLÉANS - PÉPINIÈRE

Verdir la planète un arbre à la fois

Arbres de gros calibre

- Plus de 40 variétés disponibles (voir site internet)
- Conifères en pot : mélèzes, pins & épinettes (idéal pour haies brise-vent)

506, chemin Royal
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Michel Verville : 418 262-9837
info@arbres-ileedorleans.com

www.arbres-ileedorleans.com

SAINT-FRANÇOIS

Marco
LANGLOIS, G.M.A.

Directeur général / Secrétaire-trésorier

Règlement sur les animaux

En vigueur depuis 2012, ce règlement prévoit, entre autres, qu'un maximum de deux chiens est permis par logement et que les propriétaires sont tenus de veiller à la surveillance des déplacements de leurs chiens.

De plus, chaque chien doit porter sur son collier une médaille de la municipalité permettant de l'identifier. Disponible au coût de 5 \$, la médaille doit être renouvelée avant le 1^{er} mai de chaque année. Les propriétaires de chiens sont donc invités à contacter le bureau municipal le plus tôt possible.

Résumé de la séance du 13 avril

Résolutions administratives

Parmi les décisions qui ont été prises au cours de cette séance, une fois les résolutions administratives d'usage adoptées, mentionnons : une décision ayant pour objet de suspendre temporairement l'application du nouveau règlement 015-126 qui a été adopté lors de cette même séance, le renouvellement annuel du mandat à PLUMobile Organisateur de déplacements pour les services de transports collectifs et d'appoint sur le territoire de la municipalité et le dépôt d'une première programmation partielle dans le cadre du programme 2014-2018 de la TECQ.

Pour terminer le chapitre des résolutions administratives, le conseil a appuyé la demande des propriétaires du 192, chemin Royal, auprès de la CPTAQ pour que soit autorisée l'opération d'un salon de coiffure à même la résidence principale des propriétaires et résolu le choix du type de financement qui sera requis pour l'acquisition de 45 nouvelles têtes d'éclairage de rues au DEL. Ce financement sera fait, soit par le surplus d'exercice de 2015, soit par une affectation du fonds de roulement remboursable sur 10 ans. La décision finale sera prise lors de la séance ordinaire de décembre 2015.

Dépôt des rapports financiers et de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

Tel que la loi l'exige, le dépôt des rapports financiers et de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 a été effectué par le directeur général/secrétaire-trésorier. Ce dépôt a été effectué à la suite de la présentation qui en a été faite; soulignons que la municipalité termine l'année 2014 avec un surplus d'exercice de 101 649 \$. L'intégralité du rapport financier 2014 est disponible en ligne sur le site internet municipal dans la section administration municipale.

Aide financière

Dans ce domaine, le Chœur de l'Isle d'Orléans et la Corporation des bénévoles du Centre d'hébergement Alphonse-Bon enfant ont vu leur demande pour leur campagne de financement 2014-2015 acceptée par le conseil. Ainsi, le Chœur de l'Isle recevra la somme de 40 \$ et la Corporation des bénévoles du Centre d'hébergement Alphonse-Bon enfant, 125 \$.

Contrats municipaux

Étant donné que le contrat de vidange des fosses septiques individuelles vient à échéance le 30 avril 2015, le conseil a autorisé la mise en place d'un processus d'appel d'offres sur invitation pour un nouveau contrat pour la période du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2017.

Des entreprises suivantes qui ont été invitées, soit Gaudreau environnement, National Vacuum, Qualinet environnement Inc., Sancovac 2000 Inc., Sani Charlevoix Inc. et Sani Orléans, seules, Sani Charlevoix et Sani Orléans ont déposé une offre. C'est donc à Sani Orléans, avec une offre de 20 474,45 \$, que le contrat a été alloué, comparativement à la soumission de Sani Charlevoix qui était

AVIS PUBLIC Province de Québec Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois, de la susdite municipalité,
Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue à la salle municipale le 13 avril 2015, a adopté : le règlement numéro 015-126 modifiant le règlement relatif aux permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis de construction, ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction numéro 05-53 afin de retirer les mentions quant à l'obligation qui est faite au citoyen de se conformer à toute législation ou réglementation d'un palier de gouvernement supérieur avant d'obtenir certains permis ou certificats.
Que ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, au 337, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, aux heures régulières, soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
Que ce règlement sera intégré au règlement 05-53 et ensuite publié sur le site internet municipal dans la section règlements d'urbanisme de la section conseil municipal, au www.msfio.ca
Que ce règlement est en vigueur depuis le 14 avril 2015.
Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce quatorzième jour d'avril deux mille quinze.

Marco Langlois, g.m.a.
directeur général/secrétaire-trésorier

de 20 488,75 \$. Il est à noter que ce sont les résidents permanents du secteur nord de la municipalité qui seront visités l'été prochain, sans doute en juillet.

Il me reste, en terminant, à vous convier aux prochaines séances du conseil, soit : la séance ordinaire, le lundi 5 mai 2014 à 20 h, et une séance extraordinaire ayant pour objet le financement permanent

final du réseau d'égout municipal, le mardi 6 mai 2014 à 19 h 30, au centre Le Sillon, et à vous rappeler les heures régulières du bureau municipal, soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

À ne pas manquer!

Samedi le 2 mai de 9h à 14h
au Logisport à St-Pierre

Saviez-vous que...

Le matériel électrique récupéré finance une partie du Méga-recyclage.

Les tubes fluorescents contiennent du mercure et le Méga-recyclage permet de les recycler correctement.

Des centaines d'articles sont acceptés lors du Méga-recyclage (consultez le site web pour connaître la liste complète).

Un service de collecte est offert pour les frigos et congélateurs en s'inscrivant par téléphone quelques jours avant l'activité.

Info: www.mrcio.qc.ca ou 418 670-3259

Merci à nos commanditaires:

Municipalité de Saint-Pierre - Épicerie de campagne - Boulangerie Weston Gadoua
Fertilisation Orléans - Dépanneur Ferland - Buffet Maison - Pharmacie Perrault



12^e Souper-bénéfice de la Fondation François-Lamy

Présidente d'honneur : Madame Catherine Monna, copropriétaire de Cassis Monna & filles

Samedi le 2 mai, dès 18 h
Au gymnase de Sainte-Famille, 3894 chemin Royal
Coût du billet : 95 \$

Célébrons le patrimoine de Sainte-Famille!

Réservations : 418 829-0330 OU maisonsaieux-drouin@bellnet.ca

Merci à nos partenaires!

CASSIS MONNA & FILLES
Familiprix
Pierre Perrault, pharmacien affilié

Buffet Maison
La maison d'espagnol

Camping Orléans
Ferme Avicole ORLÉANS

SAINT-JEAN

**Lucie
LAMBERT, GMA**

Directrice générale/Secrétaire-trésorière

Séance ordinaire du 7 avril 2015

Résumé de la dernière séance.

Revenus	1 543 221 \$
Affectation surplus	96 973 \$
Charges	1 275 460 \$
Remboursement dette à long terme	116 800 \$
Investissements	30 230 \$
Excédent net	217 704 \$
Des résultats de l'année 2014, un montant de 10 741 \$ est transféré vers les réserves suivantes :	
Bibliothèque	1 433 \$
Égouts	2 894 \$
Vidange fosses septiques	6 414 \$
TOTAL	10 741 \$

La municipalité ira en soumission pour la vérification des livres pour l'année 2015. M. Luc Blouin, conseiller agira comme maire suppléant du 1^{er} mai au 31 octobre 2015. La directrice générale Lucie Lambert est autorisée à s'inscrire au congrès de l'Association des directeurs municipaux qui se tiendra à Québec du 17 au 19 juin; les frais sont de 488 \$, taxes en sus.

Un don de 100 \$ ira à la Corporation des bénévoles du Centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant.

Le contrat de location d'un compte postal est renouvelé pour les 36 prochains mois au coût de 23,96 \$ mensuellement. Une résolution est adoptée en appui à la démarche commune afin d'obtenir une dérogation au règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection, dans le but de permettre aux municipalités du Québec d'adopter des normes plus sévères que celles qui apparaissent dans le règlement afin de mieux pro-

téger les sources d'eau du territoire. Mme Chantal Daigle, conseillère, participera à la rencontre publique concernant la préparation et l'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures en milieu marin.

La résolution concernant le transport collectif PLUMobile est adoptée; les frais pour ce service sont de 3 995 \$ pour l'année 2015. Autorisation est accordée pour l'achat d'un détecteur de gaz avec cylindre de calibration au coût de 1 596 \$, taxes en sus. Un montant de 7 000 \$ est autorisé en vue d'un plan concept d'illumination au village de Saint-Jean; le projet sera financé à même la subvention du Pacte rural (80 %) et le surplus accumulé du comité d'embellissement (20 %). Le 2^e projet de règlement modifiant le règlement de zonage 2005-239 afin que soient révisés les usages contingents dans la zone 8 M est adopté. La municipalité fera savoir à la Commission de protection du territoire agricole du Québec que l'échange de superficie de 2 318 m² entre les propriétaires des lots 33 et 32 est conforme aux règlements municipaux.

L'achat d'un nouveau système de son au coût de 1 501 \$ pour le centre communautaire est autorisé. M. Christian Huot, conseiller, participera à l'assemblée générale de l'Association des plus beaux villages qui se tiendra les 14 et 15 mai prochain à Wendake.

En raison d'irrégularités dans les soumissions reçues pour la vidange des fosses septiques, la municipalité retourne en soumission sur invitation.

AVIS PUBLIC

Province de Québec Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

adressée aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum sur le second projet de règlement #2015-334 modifiant le règlement de zonage #2005-239.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Adoption du second projet de règlement

1. A la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 7 avril 2015, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement #2015-334 «Modifiant le règlement de zonage 2005-239 afin que soient révisés les usages contingents dans la zone 8M».

2. Ce second projet contient une disposition pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées, afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Disposition des articles 2 et 3

A) Article 2 : Objet du règlement.

Le présent règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage 2005-239 pour augmenter le nombre d'usages contingents dans la zone 8M.

B) Article 3 : Modification au CHAPITRE III – LES USAGES, ET BÂTIMENTS PRINCIPAUX

L'article 32.2 établissements commerciaux est modifié par le remplacement au TABLEAU 32.2 Nombre maximum d'établissements commerciaux autorisés par zone, du chiffre «6» de la colonne «Nombre» vis-à-vis la zone «8-M», par le chiffre «7».

Cette disposition s'applique particulièrement à la zone 8 M. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle elle s'applique et de celles des zones contiguës d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

3. Pour être valide, une demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- Être signée, par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
- Être reçue au bureau de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans au plus tard le 8^e jour qui suit celui de la publication du présent avis : le 4 mai 2015.

Zone concernée	Description	Zone contiguës
8 M	Située dans le village, chemin Royal côté sud, depuis la propriété portant le numéro civique 1738 (après la quincaillerie) jusqu'au 1936, chemin Royal (juste avant le cimetière).	8 M

4. Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 7 avril 2015 :

- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui le 7 avril 2015 est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité aux heures normales de bureau.

5. Toutes les dispositions du second projet qui n'auront pas fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Le second projet de règlement, de même que la description ou l'illustration des zones concernées et énumérées dans cet avis, peuvent être consultés au bureau de la municipalité situé au 8, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, aux jours et heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Donné à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans le 23 avril 2015.

**Lucie Lambert, gma
directrice générale & secrétaire-trésorière**

SAINT-LAURENT

**Michelle
MOISAN**

Directrice générale

Lors de la dernière séance publique, de nombreux sujets ont été traités, dont, entre autres, un projet de modification au règlement de zonage dans le but de créer la zone CA-8, d'établir les usages pouvant y avoir cours et les spécifications associées, de constituer les normes de construction et d'implantation des bâtiments de la Classe Habitation 2, de retirer cette classe de la zone AA-4 et d'établir les conditions d'obtention d'un certificat d'autorisation et les conditions d'utilisation. De plus, ce projet de règlement prévoit d'autoriser l'opération des

camions-restaurants à certains endroits publics de la municipalité. Une séance d'information se tiendra d'ailleurs avant la prochaine séance du conseil.

Le rapport financier consolidé de l'auditeur indépendant Mallette a été déposé. Le rapport sera disponible en mai sur le site internet de la municipalité.

Un règlement d'emprunt a été adopté dans le but de faire prochainement l'achat d'un véhicule de service pour le service de sécurité incendie. La liste des achats majeurs pour le service des incendies

ASSURANCES paul eugène chabot inc. Depuis plus de 60 ans

VOTRE COURTIER NÉGOCIE POUR VOUS

ASSURANCES RÉSIDENTIELLES ET COMMERCIALES

- AUTOMOBILES ■ VOYAGES
- FEU ■ VOL ■ VALEUR À NEUF
- CHOIX DE PLUSIEURS ASSUREURS
- NOUVEAU:
- ASSURANCE CONTRE LE VOL D'IDENTITÉ

CLAUDE CHABOT

667-8550 www.pechabot.com (documentation gratuite) infopechabot@courtiersunis.com PAYABLE EN 12 VERSEMENTS

Fax : 661-3409 2555 boul. des Chutes, Québec (Beauport) G1C 1X1

MARIE-JOSÉE DESCHÈNES
architecte
architecture . patrimoine . paysages

T: 418.997.3374
info@mjdarchitecte.com
www.mjdarchitecte.com



pour l'année 2015 a également été approuvée à la suite de l'entente relative au plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie 2015-2019.

Dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées, une exigence de la CPTAQ (Commission de protection du territoire agricole) était que l'implantation du chemin de contournement soit faite sous la surveillance d'un agronome. Un mandat a été octroyé à M. Patrice Thibault pour se conformer à cette demande. Pour ce même dossier, un mandat a été octroyé à Groupe Altus, évaluateurs agréés, dans le but d'établir la valeur d'une servitude permanente pour le passage de conduites sur certains terrains privés. Lors des démarches entreprises auprès d'Hydro Québec, Videotron et Bell Canada pour l'enfouissement, la municipalité s'était engagée à défrayer les coûts encourus advenant l'abandon du projet. Il a donc été résolu d'autoriser la directrice générale à payer la somme de 123 089,49 \$ à Hydro Québec et la somme de 13 493,98 \$ à Videotron. Bell n'a rien facturé, car les travaux n'étaient pas assez avan-

cés. Le mandataire d'Hydro Québec s'affaire présentement à poser des poteaux plus robustes dans la zone des travaux. 80 % des anciens poteaux doivent être remplacés ou déplacés. Une demande a dû être faite par la municipalité afin que les puissances soient équipées des nouveaux luminaires au DEL et replacées par Hydro Québec. Le MTQ (ministère des Transports du Québec) a autorisé la municipalité à remplacer l'ancien éclairage au sodium. Toutefois, les luminaires actuels sur le chemin Royal ne sont pas conformes aux normes d'éclairage pour la sécurité et un certain nombre de luminaires seront ajoutés. Cependant, des pressions ont été faites par le conseil auprès du MTQ afin que l'intensité soit abaissée à un niveau acceptable pour un milieu villageois rural et patrimonial tel que Saint-Laurent.

Un dossier de dérogation mineure a également été traité pour régulariser une situation concernant une verrière et un garage dont les marges ne respectaient pas la réglementation, situation qui perdurait depuis plusieurs années. Une partie de la demande concernant une piscine sise

en partie dans la zone inondable a cependant été refusée.

PLUMobile a reçu l'octroi de sa quote-part annuelle pour 2015, soit la somme de 6 676,75 \$, ce qui représente 4,25 \$ par habitant.

Le conseil fera également une demande auprès du MAMOT (ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire) pour une subvention dans le cadre de son Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Municipalité amie des aînés afin d'installer une structure permanente en bois au Parc maritime pour remplacer la grande tente blanche actuelle qui est arrivée en fin de vie utile.

Un appui financier de 500 \$ chacun a été accordé au Centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant et à Musiqu'Art et Culture pour la tenue de L'Événement l'Île en Blues, les 14 et 15 août prochain.

La municipalité a également adopté une résolution afin de signifier son intention à la Fabrique de la Sainte-Trinité d'Orléans d'entreprendre des pourparlers dans le but d'acquérir le presbytère et le terrain des loisirs. Le conseil municipal considère que ses citoyens ont

investi une part considérable au fil des années dans ces bâtiments patrimoniaux religieux et la municipalité a elle-même investi plusieurs dizaines de milliers de dollars dans l'aménagement et l'entretien de l'ensemble du terrain des loisirs et de sa piscine. Le conseil a de plus exprimé sa volonté de préserver le presbytère comme bâtiment public patrimonial pour les générations à venir.

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 4 mai prochain à 20 h. La rencontre sera précédée d'une séance d'information concernant le projet de règlement no 557-2015 mentionné plus haut. Les séances du conseil se tiennent à la salle multifonctionnelle, au 1330, chemin Royal.

SAINTE-FAMILLE

**Sylvie
BEAULIEU G.M.A.**

Directrice générale/Secrétaire-trésorière

Résumé de la séance ordinaire du 7 avril 2015

Outre les résolutions administratives usuelles, voici un résumé des principaux sujets traités lors de la séance précitée.

Lors de la séance du conseil du mois d'avril, le conseil municipal a accordé le contrat de vidange de fosses septiques à Sani-Orléans, le contrat étant de deux ans, soit du 1er mai 2015 au 30 avril 2017. À la suite de la réception d'un avis de correctifs émis par la Régie du bâtiment concernant la plate-forme élévatrice, le conseil municipal a pris connaissance de deux soumissions afin d'apporter les modifications et le contrat fut accordé à Ascenseur Universel, au montant de 3 775 \$.

Le conseil autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière à participer au congrès de L'ADMQ, qui se tiendra les 17, 18 et 19 juin prochain. Le conseil municipal procédera à l'acquisition du logiciel de paie de P G Solution au montant de 3 010 \$. Le conseil appuie la demande de 9311-1631 Québec auprès de la Commission de protection du territoire agricole et confirme que la demande d'autorisation est conforme au règlement de zonage de la Municipalité de Sainte-Famille. Le conseil municipal a accepté le dépôt des rapports financiers et de

l'auditeur indépendant, tel que présenté par M. Jean-Pierre Turcotte, maire. Le conseil a renouvelé le mandat de PLUMobile-Organisateur de déplacements pour l'offre des services de transport collectif et adapté sur son territoire pour l'année 2015. Le conseil donne son appui au plan de développement du Manoir Mauvide-Genest.

Subventions accordées

Camp d'été 2015 : un montant de 100 \$ par enfant fréquentant un camp sur le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans est accordé.

La Corporation des bénévoles du Centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant : 100 \$.

Prochaine séance du conseil municipal : le lundi 4 mai 2015.

Heures d'ouverture du bureau municipal : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Adresse courriel : info@munstefamille.org

Téléphone : 418 829-3572.

AVIS PUBLIC Province de Québec Municipalité de Sainte-Famille, île d'Orléans

Aux contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité,
Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum.
Second projet de règlement 2015-276 adopté le 7 avril 2015, modifiant le règlement de zonage 2005-197 et visant à autoriser les constructions demi-cylindriques et à permettre un second usage complémentaire à l'usage résidentiel.

Avis public est donné de ce qui suit :

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 2 février 2015, le conseil a adopté le second projet de règlement modifiant le règlement de zonage 2005-197.

2. Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de l'ensemble du territoire, afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard des dispositions du projet peuvent être obtenues au bureau de la municipalité au 3894, chemin Royal, Sainte-Famille aux heures normales de bureau.

3. Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- Être reçue au bureau de la municipalité, 3894, chemin Royal, au plus tard le 4 mai 2015;
- Être signée par au moins 12 personnes intéressées dans la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées :

4.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes le 4 mai 2015 :

- Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle ;
- Être domiciliée, propriétaire d'un immeuble occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir la demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution qui, le 2 février 2015, est majeur et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5. Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, au 3894, chemin Royal, Sainte-Famille I.O. entre 9 h et 12 h et 13 h et 16 h, du lundi au jeudi.

Donné à Sainte-Famille ce 14^e jour d'avril 2015.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
directrice générale / secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC
Province de Québec
MRC de l'Île d'Orléans

AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES

Le présent avis est donné par madame Chantale Cormier, en sa qualité de secrétaire-trésorière de la MRC de L'Île-d'Orléans, ayant son domicile professionnel au 3896, ch. Royal, Sainte-Famille, Province de Québec, G0A 3P0.

Les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions du Code municipal du Québec, au bureau de la MRC de L'Île-d'Orléans, 3896, chemin Royal, Sainte-Famille (Qc), le 11 juin 2015 à 10 heures, pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires avec intérêts et frais subséquents encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Tous les lots sont situés dans la circonscription foncière de Québec.

No.	Nom du propriétaire apparaissant au rôle d'évaluation et adresse de la propriété	Lot(s) et cadastre ¹	Taxes municipales et scolaires dues ² (capital et intérêts au 5 mars 2015) ³
1	Jude Morency 4424, ch. Royal, Sainte-Famille, île d'Orléans	38-3, 38-4, cadastre de la paroisse de Sainte-Famille, île d'Orléans (avec bâtiment)	6 560,51 \$
2	Jude Morency 4429-4431, ch. Royal, Sainte-Famille, île d'Orléans	38-Pties, 38-7, 38-9 et 38-9-1, cadastre de la paroisse de Sainte-Famille, île d'Orléans (avec bâtiments)	29 975,65 \$
3	Linda Guay 497, av. des Cèdres, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	117-10, 117-17, cadastre de la paroisse de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (avec bâtiment)	3 365,22 \$
4	Marie-Renée Blanchet 1121, av. des Lilas, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	118-103, cadastre de la paroisse de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (avec bâtiment)	2 959,62 \$
5	Paul Glover / Julie-Ann Johnson 1379, ch. Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	84, 87, cadastre de la paroisse de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (avec bâtiment)	10 788,09 \$

²Pour les exercices financiers 2012, 2013, 2014 et 2015 (2015: seulement Sainte-Famille).

³Les intérêts et les frais s'ajouteront à ce montant (de même que les taxes dues pour l'exercice financier 2015, si elles sont demeurées impayées). Ces montants seront annoncés au moment de la vente.

La description détaillée de l'immeuble mentionné au numéro 2 est la suivante :

2. Jude Morency, - 4429, chemin Royal, Sainte-Famille, île d'Orléans :

« Un immeuble connu et désigné comme étant composé de :

- a) une PARTIE du lot originaire TRENTE-HUIT (38 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille, circonscription foncière de Québec; de figure régulière, borné au nord-ouest par les lots 38-12 et 38-9-1, au nord-est par les lots 38-9-1, 38-5 et 38-6, au sud-est par les lots 38-9-1, 38-6 et le chemin public et au sud-ouest par les lots 39 partie, 38-12 et 38-9 partie; mesurant 54,63 mètres au nord-ouest, 42,22 mètres et 30,45 mètres au sud-ouest, 5,50 mètres au nord-ouest, 24,66 mètres et 69,56 mètres au sud-ouest, 79,13 mètres au nord-ouest, 104,36 mètres et 116,13 mètres au nord-est, 32,00 mètres au sud-est, 9,27 mètres au nord-est, 40,03 mètres au sud-est, 26,21 mètres et 24,38 mètres au nord-est, 65,61 mètres au sud-est et 99,48 mètres au sud-ouest; contenant en superficie vingt-quatre mille cinq mètres carrés et six dixièmes (24 005,6 m²);
- b) une PARTIE du lot originaire TRENTE-HUIT (38 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille, circonscription foncière de Québec; bornée vers le sud-ouest par le lot 39 ptie, vers le nord par le lot 38-9-1 et vers le nord-est par le lot 38-9-1 et 38-9 partie mesurant 128,24 mètres vers le sud-ouest, 23,35 mètres vers le nord et 16,52 mètres, 32,80 mètres, 54,38 mètres et 12,98 mètres vers le nord-est et contenant en superficie mille cinq cent soixante-quatre mètres carrés et trois dixièmes (1 564,3 mètres carrés).

Sujet ledit lot à une servitude de passage en faveur du lot 38-10 pour l'accès au chemin Royal, créée aux termes de l'acte de vente inscrit sous le numéro 1 287 751 et sujet à une servitude de non-construction créée aux termes de l'acte de vente inscrit sous le numéro 15 295.

c) la subdivision sept du lot originaire TRENTE-HUIT (38-7) du même susdit cadastre.

d) la subdivision UN de la subdivision NEUF du lot originaire TRENTE-HUIT (38-9-1) du même susdit cadastre;

e) la subdivision NEUF du lot originaire TRENTE-HUIT (38-9) du même susdit cadastre.

Le tout avec bâties dessus construites, sises au 4429-4431, chemin royal, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3P0, circonstances et dépendances.»

Prenez de plus avis que, dans le cas où les immeubles ci-avant décrits contiennent des bâties ou dépendances dessus construites, la vente de ces immeubles aura lieu avec l'ensemble de ces bâties et dépendances.

Conditions pour enchérir :

Personne physique : (pièce d'identité)

- Nom
- Date et lieu de naissance
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
- Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique

Personne morale :

- Nom
- Forme juridique et loi constitutive
- Adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale :

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex : résolution, mandat, procuration et autres)

Mode de paiement :

Paiement complet dès l'adjudication :

- Argent comptant
- Mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de MRC de L'Île-d'Orléans.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période de un (1) an suivant la date de l'adjudication (art. 1057 et suivants du Code municipal du Québec).

Donné à Sainte-Famille, ce 2 avril 2015.

Chantale Cormier
 Secrétaire-trésorière

SAINT-PIERRE

**Marie-Claude
 POULIOT**

Secrétaire-trésorière adjointe

Inscription au Camp d'été multisports 2015

Année après année, le camp d'été de Saint-Pierre ne cesse de s'améliorer. Le constat est évident : nous avons toujours de plus en plus d'inscriptions. En effet, notre camp d'été se démarque par ses nombreuses sorties, la qualité de ses moniteurs, de même qu'un programme complet multisports en plus d'un programme de danse qui ravit les jeunes et leurs parents.

Si vous souhaitez obtenir votre place pour l'été 2015, vous devez réserver dès maintenant, avant le 1^{er} juin. Vous pouvez obtenir le formulaire d'inscription sur notre site web à l'adresse suivante www.st-pierreledorelans.com ou en vous présentant au secrétariat municipal.

Inscription pour jouer à la balle-molle

Initiation à la balle-molle mixte pour les 6 à 12 ans. Seulement 20 places disponibles. Nous jouerons les dimanches soir à partir du 17 mai prochain, et ce, tout l'été. Inscription sans frais par téléphone au 418 576-8881 auprès de Pierre-Luc Ferland.

Abris ou garages temporaires

La date limite pour enlever les abris ou garages temporaires est le 1^{er} mai.

LETTRE OUVERTE

FUSIONNERA, NE FUSIONNERA PAS?

J'ai assisté au lancement officiel du Mouvement *Une île, une vision*, initié par l'équipe Barthe quelques mois avant l'élection municipale de 2013, comme ex-conseiller municipal de Saint-François I.O. Il fut tenu démocratiquement devant plus de soixante personnes intéressées. Un mouvement fut créé, des propositions furent votées en quelques heures. Rien de cela

n'apparaît dans l'article mentionné. Pourquoi?

Lors de la dernière élection, tous les maires étaient contre la fusion, sans jamais spécifier pourquoi. La MRC a sans doute des idées, des études, des consultations et des avis sur le sujet, depuis longtemps déjà. Devrait-elle les publier? Que sont devenues, à titre d'exemple, les déclarations de



Nouveau à Saint-Pierre

SOINS PODOLOGIQUES

Lucie Prémont infirmière, spécialisée en soins podologiques

Service en clinique ou à domicile—évaluation gratuite.

Pour prendre rendez-vous: 418 554-3072 | 418 828-0371

489 avenue des Sports, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Québec G0A 4E0



ST-LAURENT, ÎLE D'ORLÉANS

Belle maison 48x21
 Terrain 34,523 pc
 4 pièces / 2 chambres

Vue sur le fleuve, Entrée pavée
 Solarium 12x12, Garage 16x24,
 Pergola, beaucoup d'inclus!

249,500 \$ NÉGO.

ANDRÉ BUSSIÈRE, CR IMM.
 418-956-3308

l'ex-premier ministre Daniel Johnson, entre autres, se déclarant sans détour en faveur d'une fusion des paroisses de l'île, devant plus de 90 personnes?

Les fusions sont chose commune dans le monde, aujourd'hui. J'ai vécu celle de Beauport avec les municipalités environnantes : Beauport avec Québec et Lévis, etc. Durant la même période, dans le monde, en Europe, en France en particulier, les fusions augmentent.

Rappelons que les citoyens se sont prononcés, à la dernière élection municipale pour le statu quo, faute d'informations adéquates et sérieuses. D'instinct, ils ont dit non, attendant sagement les faits, les tenants et aboutissants.

M. Paradis affirme : «Même si chaque municipalité est bien gérée, il est naturel que celles-ci donnent priorité aux intérêts locaux.» Qui a démontré, chiffres à l'appui, qu'il n'y aurait pas d'économies à faire dans

cette gérance à six municipalités? D'un autre côté, si, comme semble le croire M. Paradis, l'île est bien gérée pourquoi alors modifier le système? Il précise avec raison : «Des études véritables doivent pouvoir rassurer les citoyens par une information adéquate.»

Plusieurs s'interrogent et veulent l'heure juste. Donnons-la-leur. Sortons les chiffres. Évaluons les conséquences, le pour et le contre, les répercussions sur le compte de taxes et sur notre devenir individuel et le devenir collectif de notre commune. Prendre le temps qu'il faut ne veut pas dire faire du sur place ou éviter le débat. Proposer un bilan économique et socioculturel clair et détaillé s'impose. Consulter des spécialistes au besoin. Vidons cette question d'intérêt public qui perdure. L'île, c'est nous. Nous sommes les utilisateurs-payeurs.

Un mois plus tard, en mars 2015, une rubrique payée par les promoteurs d'*Une île, une vision*, propose

une rencontre le mercredi 8 avril à 19 heures, au sous-sol de l'église Saint-Pierre I.O. Les citoyens donneront leur avis et entendront celui des autres. Selon mes sources, lors de cette assemblée annuelle, les participants seront informés quant à la possibilité d'un sondage demandant l'avis des citoyens sur la possibilité d'une étude sur une fusion éventuelle. Si l'étude est concluante, les citoyens pourront demander aux élus d'obtenir l'aide financière du ministère des Affaires municipales. Le groupe vise trois buts : sensibiliser les citoyens, mesurer leur intérêt et proposer un référendum. J'assisterai donc, à cette assemblée importante, en observateur, et soumettrai bien humblement mon opinion dans le journal *Autour de l'île* au mois de mai.

Même en remplissant toutes ces promesses, un bémol incontournable demeure : le temps. Dans cette affaire, il me semble qu'on va vite, beaucoup

trop vite. On met la charrue devant les bœufs, encore une fois. Si l'idée maîtresse est de permettre au plus grand nombre de citoyens de saisir tous les enjeux, d'être bien informés, sans censure, de part et d'autre alors on se doit d'éviter toute précipitation. C'est-à-dire faire vite lentement. Plusieurs rencontres d'information active et participative régionales et locales s'imposeraient, des réunions paroisse par paroisse, citoyen par citoyen. Ce sont des coeurs à coeurs qu'il faut. Tel m'apparaît le meilleur des scénarios. Petit à petit l'oiseau fait son nid. Le projet en vaut la peine. Il soulève les passions : raison de plus pour prendre son temps et ralentir la course.

J'admire ceux et celles qui s'engagent dans le mieux-être de leur collectivité.

Roger Simard
Ex-conseiller municipal
Saint-François I.O.

ANNONCES CLASSÉES

OFFRE D'EMPLOI

L'auberge restaurant **Au Poste de Traite**, à Sainte-Famille, recherche personnel pour service aux tables et aux chambres, cuisinier(ère) et plongeur(se). Horaire variable, temps partiel ou complet, jour, soir et fin de semaine. À partir de mai jusqu'à octobre. Envoyez votre CV à aupostedetraite@gmail.com ou téléphonez. 418 829-9898

•••

Les Saveurs de l'Île d'Orléans recherche une personne pour la vente de ses produits, de la mi-juin à la mi-octobre. Nous sommes à la recherche d'une personne fiable, ayant de l'entregent pour accueillir et informer la clientèle. Bilinguisme serait un atout. Pour informations, demandez Marie-Claude Lavoie. 418 829-0450 ou les.saveurs@videotron.ca

•••

L'auberge **la Grange de l'île** est à la recherche d'un(e) plongeur(euse) à temps partiel. Si intéressé(e), svp nous contacter. 418 828-9926

•••

L'auberge **le Vieux Presbytère** est à la recherche de personnel pour la saison 2015. Cuisiniers, plongeurs(euses), aides-serveuses, préposés(es) à l'entretien ménager, de juin à septembre, temps plein et temps partiel, jour, soir, semaine, fin de semaine. Faire parvenir votre CV à info@presbytere.com à l'attention d'Isabelle. 418 828-9723 Fax : 418 828-0224

Le Relais des Pins recherche plongeurs(se), serveurs(ses), cuisiniers. Tél: 418 829-3455 ou envoyer c.v. à info@lerelaisdespins.com

•••

Les Fromages de l'île d'Orléans désirent pourvoir les postes suivants : Préposé à la production fromagère, préposé à la vente, préposé à la cuisine, préposé à l'entretien et à diverses tâches manuelles. Bienvenue aux étudiants et aux retraités. Emploi d'été, à plein temps ou à mi-temps. Envoyez votre CV au 418 829-2693 ou fromagesdelisledorleans.ca

Pour information : 418 829-0177

•••

Le Moulin de St-Laurent recherche préposé(e) aux chambres, plongeur(se), cuisinier(ère) pour casse-croûte et serveur(ses). Tél : 418 829-3888 Faire parvenir cv à info@moulinstlaurent.qc.ca

•••

La Confiserie de la Vieille École est à la recherche d'une personne fiable et dynamique pour pourvoir un poste à temps partiel de caissier(ère) / préposé(e) à la vente pour la saison estivale. Le bilinguisme serait un atout. Bienvenue aux étudiant(e)s. Veuillez communiquer avec Julie. 418 203-0648

À LOUER

Logement 3½ non chauffé, non éclairé. 520 \$ par mois. 418 828-0628

OFFRES DE SERVICE

Service d'entretien et menus travaux intérieurs et extérieurs, résidentiel et commercial. Caron multi services I.O. 418 717-7342

•••

Pro_Ménage MT offre des services complets d'entretien ménager pour des maisons, condos, établissements commerciaux et immeuble de bureaux, petites et grandes surfaces. Nous vous offrons un service flexible, efficace et impeccable.

418 440-3924 ou pro_menage@live.ca

•••

Je suis femme de ménage depuis plus de 15 ans et je déménage sur l'île à la fin avril. Je suis disponible pour vous, à tarif horaire ou à contrat. Excellentes références fournies. 819 479-5751

•••

Massothérapie Orléans. Relaxation & thérapeutique. Californien – abandon corporel, sportif, traditionnel japonais (acupression), amma. Fasciathérapie. À Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Sur rendez-vous. Halim TAZI, massothérapeute agréé FQM. Reçus pour assurances. 418 991-0642 ou halim_tazi@videotron.ca

•••

Bonjour à tous. Si vous cherchez un service de garde avec des programmes éducatifs, des ateliers de bricolage ainsi que divers jeux divertissants, avec une éducatrice ayant plus de 13 ans d'expérience, contactez-moi. Au plaisir de vous rencontrer. 418 828-2199

Travailleur journalier : menuisier, technicien et artisan expérimenté. 15 \$/h avec vos outils ou 20 \$/h avec les miens. 418 203-0624

•••

Cours personnalisés d'anglais, français, espagnol, privés ou en petits groupes. Enseignante agréée, possibilité de reçu d'impôt. 418 828-0892

•••

Un bas prix garanti : tirage de joints, pose de gypse, peinture, rénovation intérieure, restauration d'armoires et de meubles-lavabos (vanités). Contactez Sylvain. 418 440-849

•••

Garderie en milieu familial. 35 \$/jour, quatre places disponibles. J'offre un service de garde éducatif favorisant le développement global des enfants dans un milieu chaleureux, sécuritaire et stimulant. Au plaisir. Geneviève Paré. 418 802-8493

•••

Un camp autrement. Approche éthologique du cheval. Donnez la chance à votre enfant de passer une ou plusieurs journées sur la ferme des Écuries Rachel. 418 829-0569

•••

Garderie en milieu familial (30 \$/jour). J'ai présentement deux places disponibles. Temps plein du lundi au vendredi de 7 h 15 à 17 h 15. Environnement sécuritaire, repas équilibrés et deux collations. Semaines thématiques, journées spéciales, sortie quotidienne à l'extérieur, jeux éducatifs et activités variées pour les enfants. Au plaisir de vous rencontrer, vous et votre enfant. Mélanie Grenier. 418 829-3367

**AUTOUR
de l'île**

Autour de l'île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'île d'Orléans.

Tél. 418 828-0330 • Téléc. 418 828-0741 • info@autourdelile.com
517, route des Prêtres, suite 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans G0A4E0

Rédacteur en chef : Sylvain Delisle Coordonnatrice : Laure-Marie Vayssairat

Collaborateurs/trices : Hélène Bayard, Nicole Bédard, Alain Boucher, Tim Boucher, Isabelle Demers, Catherine Dionne, Martine Fauteux, Line Frenette, Normand Gagnon, Sébastien Girard, Jacqueline Guimont, Isabelle Harnois, Bruno Laplante, Lucie Lapointe, Julien Milot, Pierre Shaienks, Marie-Hélène Therrien et Manon Veilleux.

Conception : 

Imprimeur : 

DATES BUTOIRS À RESPECTER

Publicités :

lundi 4 mai

(Réservation d'espace & matériel publicitaire)

Textes et communiqués :

mercredi 6 mai

Distribution du journal :
jeudi 21 mai

ÊTRE MEMBRE A SES AVANTAGES!

C'est simple! Il suffit d'être membre de Desjardins pour profiter de tous nos rabais et avantages.



AVANTAGES EXCLUSIFS
AUX MEMBRES

- Des rabais et des remises sur des produits financiers
- Des services gratuits, comme l'assistance voyage ou en cas de vol d'identité
- Des traitements VIP lors d'événements
- Des récompenses et promotions exclusives chez de nombreux partenaires
- Et plus encore!



Pour découvrir tous vos avantages ainsi que des surprises,
visitez régulièrement le desjardins.com/avantages



Desjardins
Caisse de L'Île-d'Orléans

MON ÎLE **MA CAISSE NOTRE RICHESSE**



Célébrons le printemps en 3 occasions

1

mai • Ouverture Officielle

5 à 7 suivi d'un repas 5 services

Toute l'équipe du Moulin vous accueille pour donner le coup d'envoi à la saison 2015 et découvrir les nouveautés au menu du chef Martin Pronovost.

10

mai • Fête des mères

entre 10h et 13h

Un repas spécial pour gâter maman. À déguster en famille ou en couple!

21

mai • Un arrêt, et le tour de l'Île se fait ...

2^e édition • entre 17h et 20h

Une soirée gourmande où notre chef mettra en valeur des produits de l'Île offerts par plusieurs producteurs qui eux-mêmes seront sur place pour échanger avec vous. Au menu: succulentes bouchées et entrées.

Régalez-vous des saveurs de l'Île dans une ambiance décontractée.

www.moulinstlaurent.qc.ca

754, ch. Royal, Saint-Laurent, Île d'Orléans G0A 3Z0

(418) 829 • 3888